

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

**ABONNEMENTS**

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.-	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.-	25.-	14.-	5.-

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

214<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

**ANNONCES**

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., « A.S.S.A » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## Toujours le guêpier iranien

Ni en Egypte, ni en Iran, la situation ne s'est améliorée pour la Grande-Bretagne depuis le début de cette année. Celle-ci poursuit sa politique de résistance, mais elle a affaire dans les deux pays à forte partie. Le temps n'est plus où, d'un simple francement de sourcils, le lion britannique pouvait réduire au silence les Etats vassalisés de l'Orient. Le roi d'Egypte et le shah de Perse ont des gouvernements qui, soutenus eux-mêmes par tout un courant populaire et aussi dans une certaine mesure par un courant international, ne cessent de harceler la Grande-Bretagne par leurs prétentions à se dégager entièrement de son contrôle. Dans cette petite guerre livrée sans merci au Royaume-Uni, il n'y a que deux attitudes possibles : résister à tout prix, en assumant les risques que comporte une telle attitude, ou tout abandonner.

Le gouvernement Churchill, comme celui qui l'a précédé, a choisi la première voie, parce qu'un abandon général de ses positions signifierait pour l'Empire britannique la fin complète de son prestige au Moyen-Orient. Mais, ce faisant, le cabinet conservateur est en accord avec ses principes fondamentaux, à l'inverse ici du cabinet Attlee. Car il faut bien le dire, il y avait une assez singulière duplicité dans l'attitude de l'équipe travailliste qui, d'une part, se refusait à restituer aux Iraniens les profits dont tirait parti le fisc britannique pour financer les entreprises socialistes étatisées et qui, d'autre part, ne cessait sur le plan idéologique de parler d'égalité de traitement pour les peuples d'outre-mer. A qui dénonçait cette duplicité, il n'y avait guère à répondre et le crédit de la Grande-Bretagne dans le monde en a souffert...

Quoi qu'il en soit, M. Mossadegh vient d'imaginer contre les Anglais une nouvelle mesure vexatoire. Il a décidé que les neuf consulats britanniques établis dans son pays seraient fermés le 21 janvier et il a invoqué plusieurs motifs : les agents consulaires s'ingéreraient dans les affaires iraniennes ; par ailleurs, les Anglais étant désormais peu nombreux en Perse, et les ressortissants indiens et pakistanais ayant dès lors leur propre protection, les consulats britanniques n'ont plus guère d'utilité. Le but visé par M. Mossadegh est clair : il entend éliminer peu à peu du territoire de son pays les observateurs du Royaume-Uni et c'est un nouveau coup porté à ce dernier. L'Angleterre, sous l'offense, devrait réagir par le rappel de son ambassadeur. Elle doit peser néanmoins s'il lui est plus profitable de couper tout à fait les ponts avec l'Iran ou de garder encore un « œil » là-bas, le dernier.

Outre-Manche où la nouvelle a soulevé une nouvelle vague d'indignation, on ne manque pas de mentionner que c'est pour masquer ses difficultés intérieures, plus nombreuses et plus sérieuses que jamais, que le président du Conseil a pris cette mesure. M. Mossadegh, continue-t-on à dire, est menacé toujours davantage, tel l'apprenti sorcier, d'être submergé par les éléments qu'il a déchaînés. Il est incapable de maintenir l'ordre pendant la campagne électorale qui s'étend sur une durée de trois mois. Il n'ose plus se présenter au Parlement où il se sent menacé et que déserte d'ailleurs aussi l'opposition. Le « Mahji » n'est plus qu'une caricature d'assemblée. L'arbitraire et la violence règnent partout et le président du Conseil n'est qu'un fantôme aux mains des fanatiques nationalistes, cependant que se profile à l'arrière-plan l'action du mouvement révolutionnaire Tudeh, d'inspiration communiste. Tel est le bilan, affirmé-t-on à Londres, du beau travail de M. Mossadegh.

Il y a assurément une part de vérité dans ce tableau. Depuis neuf mois que l'industrie pétrolière a été nationalisée, depuis surtout que les techniciens anglais ont quitté Abadan, M. Mossadegh s'est révélé incapable de recoudre ce qu'il avait si bien taillé. Son voyage aux Etats-Unis n'a pas donné les résultats attendus, en partie parce qu'il a persisté dans son intransigence, en partie parce que l'Amérique s'est montrée plus solidaire de l'Angleterre qu'on ne le supposait. Ne pouvant être ni travaillé ni livré, le pétrole est devenu une richesse morte pour l'Iran. De là les difficultés internes auxquelles a effectivement à faire face le président du Conseil.

Mais, d'un autre côté, on doit convenir que ceux qui, depuis pas mal de temps, prédisent la chute de M. Mossadegh et tablent sur elle pour construire leur politique (c'était le cas des travaillistes), se sont lourdement trompés. Cet homme habile,

à la fois guignard et rusé, a nagé à travers tous les écueils. C'est probablement qu'il représente, malgré tout, une aspiration de son temps et de son pays. On voit mal en tout cas, après ce qui s'est passé, qu'on puisse renverser la vapeur et traiter avec un quelconque successeur de M. Mossadegh, dévoué aux seuls intérêts occidentaux.

Peut-être que les négociations en cours avec les représentants de la Banque internationale de Washington qui étaient récemment à Abadan indiquent une porte de sortie. M. Mossadegh peut se montrer plus souple vis-à-vis d'une telle institution de caractère international que vis-à-vis de l'impérialisme britannique. Restent cependant des problèmes de fond qui ne changent pas : indemnisation aux expropriés, présence de techniciens étrangers. Ni le nationalisme persan, ni les porte-parole du monde occidental, à vues humaines, ne sauraient transiger sur ces points !

René BRAICHET.

## Les pilotes yougoslaves seront-ils extradés ?



Comme on le sait, le gouvernement de Belgrade a demandé à la Suisse l'extradition des trois pilotes yougoslaves qui se sont réfugiés dans notre pays en octobre dernier. Voici deux de ces aviateurs (au centre) photographiés à Zurich en compagnie de leur famille.

## Le peuple suisse devra se prononcer

## L'initiative socialiste pour le troisième prélèvement sur la fortune a abouti

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le Conseil fédéral transmet aux Chambres un rapport concernant l'initiative populaire lancée par le parti socialiste pour un troisième prélèvement sur la fortune et que ses auteurs ont pudiquement baptisée : initiative pour le financement des armements et la sauvegarde des conquêtes sociales.

Le comité avait déposé 147,652 signatures. L'examen des documents par le bureau fédéral de statistique a fait découvrir 560 signatures nulles ou insuffisamment légalisées. Il en reste 147,092 valables, ce qui est bien suffisant, puisque le minimum légal est de 50,000.

Le détail des chiffres montre que les cantons de Zurich, avec 37,450 signatures, et Berne, avec 36,770, ont fourni à eux seuls plus de la moitié de toutes les signatures recueillies. Obwald et les Rhodés-Intérieures n'ont fourni aucun appui.

Sauf dans le canton de Neuchâtel qui a donné 7456 signatures, la cueille a été maigre en Suisse romande. Vaud figure par 2504 signatures, Genève par 545, Fribourg 977, le Valais par 362.

Cela signifie toutefois pas grand-chose pour les résultats du scrutin. Il est évident que l'effort de la propagande a porté sur les grands cantons industriels.

Il faudra donc que le peuple se prononce. Quand ? Mardi matin, justement, le Conseil fédéral a eu un échange de vues avant d'établir ce qu'on appelle le « calendrier des prochaines votations », qui sera fort chargé. En quelques mois, les électeurs devront aller aux urnes pour l'aide à l'hôtellerie, le statut de l'agriculture, le projet de couverture pour le plan d'armement, l'initiative socialiste en question et l'initiative communiste pour la suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

En ce qui concerne les projets fi-

## Les hommes du général de Lattre se sont inclinés hier devant la dépouille de leur chef

### L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont adopté le projet de loi conférant au grand soldat la dignité de maréchal de France

PARIS, 15 (A.F.P.) — Le corps du général de Lattre de Tassigny a été solennellement transporté mardi après-midi sous l'Arc de Triomphe où il a reçu l'hommage des anciens de « Rhin et Danube », du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient et de la foule des Parisiens, dont plus de 300,000 sont venus s'incliner devant le cercueil aux Invalides.

Au début de l'après-midi, le cercueil, drapé de tricolore, porté par six légionnaires, a quitté la chapelle

Saint-Louis des Invalides, précédé d'un porte-fanion et suivi d'officiers et de sous-officiers portant sur des cousins les décorations du général. Les tambours, voilés de crêpe, battent, la sonnerie « Aux champs » retentit, tandis que la dépouille mortelle du général de Lattre est placée sur le canon auto-moteur « Alsace », qui faisait partie de la première unité blindée qui entra dans Strasbourg et qui porta naguère la dépouille mortelle du général Leclerc.

Escorté des chars « Montfaucon » et « Auerstedt », d'un escadron de spahis à cheval aux bécasses blanches, le cortège a gagné, au pas, la place de l'Etoile par le pont des Invalides et l'avenue des Champs-Élysées. Tout le long du parcours, la foule est massée. Son attitude recueillie est un émouvant hommage au libérateur de Strasbourg.

### M. Vincent Auriol dépose sur le cercueil le bâton de maréchal

PARIS, 16 (A.F.P.) — A 20 h. 45, le président Vincent Auriol s'est rendu à l'Arc de Triomphe, brillamment il-

luminé d'un faisceau tricolore, afin de rendre un dernier hommage au général de Lattre de Tassigny, dont le cercueil était exposé depuis le début de l'après-midi, en face de la dalle sacrée.

Après avoir été salué par le général Bethouard, président du comité de la flamme, M. Vincent Auriol s'est incliné devant le cercueil. Sous les éclairages de magnésium, il a ensuite déposé sur un coussin placé devant le catafalque, le bâton de maréchal aux vingt étoiles d'or, en déclarant d'une voix qui faisait trembler l'émotion : « Général d'armée Jean de Lattre de Tassigny, au nom de la République française, nous vous conférons la dignité de maréchal de France. »

### A Notre-Dame

Quelques instants plus tard, après le départ de M. Vincent Auriol, le canon autottracté sur lequel avait été dressé le catafalque a pris le chemin de Notre-Dame, escorté de deux escadrons de gardes républicains portant des torches et suivis d'un groupe d'anciens combattants.

(Lire la suite en dernières dépêches)

## Une vie faite de dévouement à sa patrie

Il y a des vies qui, d'elles-mêmes, se résument en une série d'images d'Epinal, peut-on lire dans « France-Soir » ; telle fut celle du général de Lattre de Tassigny. Affaire d'événements, mais aussi affaire de prestige : aux nobles actions qu'il accomplit, le glorieux soldat disparu sut toujours ajouter l'éclat, le panache qui les gravait profondément dans la mémoire des hommes. Ce n'était pas pour rien qu'il descendait d'un page de la duchesse d'Angoulême ; à une époque où la guerre se fait en blouson kaki, il rappela, par ses attitudes et son faste, le temps où l'on montait à l'assaut en dentelle et tricorne à plumes.

### Sa première blessure

N'est-ce pas, en effet, une image d'autrefois que celle de Jean de Lattre de Tassigny, lieutenant au 8<sup>me</sup> dragons, chargeant sabre au clair quatre uhlans dans un champ de Lorraine, en jetant trois à terre avant de recevoir la lance du dernier au travers de l'épaule ?

Ce combat, qui se déroula en septembre 1914, faillit arrêter net la carrière du jeune officier. Laissé pour mort sur le terrain, le moderne paladin ne dut son salut qu'à des paysans qui le recueillirent et le soignèrent ; il put ensuite rejoindre les lignes françaises et, après quatre nouvelles blessures, terminer la guerre avec le rang de chef de bataillon.

Rien, pourtant, ne semblait promettre à Jean-Marie-Gabriel de Lattre de Tassigny une carrière excep-

tionnelle. Né le 2 février 1890 dans le village vendéen qui s'enorgueillissait déjà de compter Clemenceau parmi ses enfants, Moulleron-en-Paradis, il avait d'abord failli devenir marin ; la maladie l'ayant écarté de Navale, il s'était rabattu sur Saint-Cyr ; mais on l'y avait plus souvent vu dans les dernières places que dans les premières et son professeur de philosophie n'avait pas hésité, un jour, à prophétiser qu'il finirait en aventurier, sinon en « condottiere ».

### Le plus jeune général de France

Mais les prophètes ont pour habitude de se tromper : en 1935, l'ancien « Père Système » (c'est ainsi

### Grand commandeur d'honneur de l'ordre du Bain

Peu de temps avant la mort du général, le roi d'Angleterre avait approuvé sa promotion au grade de grand commandeur d'honneur de l'ordre du Bain, en reconnaissance des services qu'il avait rendus aux intérêts britanniques par ses succès contre les communistes en Indochine.

La décoration sera remise à sa veuve.

qu'on appelle à Saint-Cyr le dernier) était passé par l'Ecole supérieure de guerre après avoir combattu dans le Rif, était devenu colonel et commandait à Metz le 15<sup>me</sup> d'infanterie ; en 1939, il était même le plus jeune général de brigade de toute l'armée française. C'est à ce titre qu'il se couvrit de gloire durant la « drôle de guerre ». Avec la 14<sup>me</sup> division qu'il commandait, il tint la tête de pont de Mourmelon et repoussa à trois reprises les forces allemandes qui tentaient de traverser l'Aisne. Il renouela cet exploit sur la Loire.

(Lire la suite en 5<sup>me</sup> page)

## LA CRISE FRANÇAISE EST LOIN D'ÊTRE RÉSOLUE

## M. EDGAR FAURE DEVRA PASSER LA MAIN

... si les socialistes ne renoncent pas à leur attitude intransigente

PARIS, 15. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

M. Edgar Faure n'a pas encore fait connaître au président de la République sa réponse définitive.

Lundi, on le disait prêt à se présenter devant l'Assemblée nationale jeudi ou vendredi soir pour réclamer son investiture. Mardi, on semblait lui chercher un remplaçant.

Lorsqu'il examinait avec ses interlocuteurs les problèmes techniques, M. Edgar Faure rencontrait un accueil sympathique dans tous les milieux. Il commence à se heurter à de graves difficultés, maintenant qu'il a abordé le plan politique.

Voici les grandes lignes de son programme : tout d'abord, institution d'une procédure réglementaire d'urgence qui se substituerait aux lois-cadres du précédent gouvernement et s'appliquerait à la S.N.C.F., à la sécurité sociale ainsi qu'à d'autres projets gouvernementaux. Ensuite, un plan de trois mois de lutte contre l'inflation qui comprendrait un projet de réforme fiscale et un autre de réforme administrative, ainsi qu'une série de dispositions relatives au crédit. Enfin la création de lois organiques qui limiteraient le domaine gouvernemental et le domaine législatif.

Socialistes et indépendants, se placent à des points de vue opposés, et témoignent ainsi d'une égale intransigence, notamment sur le problème social.

Aussi, comme le but de M. Edgar Faure est de reconstituer la majorité du 17 juin avec l'appui ou la participation des socialistes, cette intransigence, si elle ne mollissait pas, obligerait à renoncer à sa mission et à passer la main.



M. Edgar FAURE

## APRÈS DIX SALVES...

## L'artillerie britannique réduit au silence les canons égyptiens

ISMAILIA, 15 (Reuter). — Mardi, les Anglais ont utilisé, pour la première fois, des batteries contre l'artillerie légère des commandos égyptiens.

Après dix salves, les canons égyptiens ont été réduits au silence. Le tir était dirigé contre les forces britanniques stationnées à Tel el Kebir. Les terroristes ont ouvert le feu sur des barrages routiers et une installation de filtrage, sur la rive sud du canal d'eau douce. Les troupes britanniques ont fait usage de mitrailleuses lourdes. On ne signale pas de victimes.

### Manifestations au Caire

LE CAIRE, 15 (Reuter). — De nouvelles manifestations d'écoliers et d'étudiants ont eu lieu, mardi au Caire, contre l'arbitrage du conflit anglo-égyptien. Les manifestants ont réclamé le départ immédiat des troupes britanniques de la zone du canal de Suez.

Environ 500 étudiants ont pris la direction des ambassades de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, ainsi que du siège de la présidence du conseil.

(Lire la suite en dernières dépêches)

## SANS IMPORTANCE

## LE CULTE DU VIN

Grand branle-bas la semaine dernière à Clos-Vougeot. Les chevaliers étaient avec pompe quelque centaine d'anniversaire. Grands prêtres, ordonnateurs et autres membres de la confrérie, tout de pourpre et d'or vêtus et chapeautés, ont rendu à coups de Beune leurs plus respectueux hommages au dieu Pinard.

Plus près de nous, Dom Michel, prieur de la confrérie Saint-Pierre Vide-la-Gerle, a réuni son chapitre pour un réveillon dans les vignes du Seigneur. Entouré d'une brochette de moineaux imberbes, le « prêtre » était drapé dans une soutane vert bis surmontée d'une croix pectorale du plus bel effet. Courtier de son métier, le « saint » homme a procédé avec l'onction désirable et le rituel d'usage à l'intronisation d'une « sœur » balbutiante de confusion.

Dans huit jours, les adorateurs du Veau d'or se livreront à de puissantes libations à l'occasion de la Saint-Vincent. Mi-souls, mi-mystiques, les « fidèles » assemblés dans des caves et des abbayes rendront à Bacchus un culte fervent.

Toutes ces cérémonies oeno-religieuses où l'on déifie le jus de la vigne pour se piquer le tube entre amis prêtent à de détestables confusions. On y glorifie le « divin nectar » en récitant des chapeteaux de sonnettes. On y sanctifie l'ivresse en chantant des litanies impies accompagnées de jeux d'orgue. On y béatifie les vigneronnes en termes émus, bien qu'ils soient rarement de la fête. Ces manifestations sont absurdes, car on y fait un horrible mélange de spiritualité, de lyrisme vineux, de truculence rabelaisienne, de commerce, d'humanisme et de religion.

Qu'un marchand de vins de Nuits-Saint-Georges ou un viticulteur de Saint-Blaise fasse l'éloge de ses crus et invite ses clients à les déguster, c'est régulier. Qu'un commerçant du Haut ou du Gros de Vaud installe un carnotzet dans un pavillon de vigne pour y traiter de meilleures affaires, c'est fort compréhensible. Mais qu'on ne fasse pas intervenir sous prétexte de simples et vulgaires beuveries des sacristains et des moines costumés pour donner de la dignité à l'œuvre. Comme toutes les nourritures, le vin est chose trop parfaite pour prêter à des mascarades accompagnées de grotesques simagrées. Et surtout qu'on ne dise pas que « le vin rend chrétien », « donne la joie » ou implique un « principe spirituel » ! Tous les excès mériteraient alors aussi la fondation d'ordres mineurs à la gloire de la pomme de terre, de la cerise, de la gentiane, de l'herbe à Nicot ou du beefsteak. Et où irions-nous ?

Aucun des prêtres, prêtres, présidents ou autres chevaliers du « breuvage cher à Bacchus » n'a manqué le croc, injecté un ouvrier de vigne ou porté une pleine brante de raisin foulé. Ces messieurs n'ont aucune idée de la taille, de l'effeuillage, des maladies, des efforts et des frais qu'exigent les céps. Ils ignorent tout de la vinification et ne peuvent même pas tirer leur verre au guillon. Ils ne savent que boire. Ça alors, ça les connaît ! Ceux qui cultivent et encavent les produits de nos coteaux boivent avec mesure et respect, sans faire tant d'histoires. Comme ils mangeraient du rôti ou écouterait une musique. Parce que le vin leur est nécessaire pour vivre.

Je ne suis ni mômère ni abstinente. Un verre de vin me rend gaie, un second m'excite de façon passagère, un troisième me donne mal à la tête. Les vates jotes n'ont rien à faire avec le culte du vin, les soutis se résolvent avec un esprit clair. Non décidément, l'apologie du pinard sous prétexte d'une quelconque spiritualité me fait franchement horreur !

MARINETTE.

## LIRE AUJOURD'HUI :

EN QUATRIÈME PAGE :

**Le pouvoir d'achat de l'agriculteur dénote un fléchissement constant**

par Jean de la Hottte

IMMEUBLES

A vendre ou à louer

CAFÉ DU COMMERCE en plein centre du Locle

belle situation au soleil, très bonne renommée. LIBRE DE BAIL au 30 avril 1952. Maison de huit logements, un café-restaurant, un magasin.

Pour tous renseignements s'adresser à Eugène Matile, rue Breguet 4, à Neuchâtel.

IMMEUBLES

En vue de placement de fonds, nous cherchons à acheter immeubles locatifs avec confort moderne et de bon rapport. Faire offres sous chiffres P 10663 N à Publicitas S. A., Bienne.

IMMEUBLE

locatif de quatre appartements et dépendances, dont un de quatre chambres, libre pour l'acquéreur, superficie 600 m<sup>2</sup>. Prix: Fr. 28.000.-. Situation ensoleillée. Adresser offres écrites à F. S. 795 au bureau de la Feuille d'avis.

MAISON familiale

de quatre à six pièces, avec ou sans confort moderne, dans une situation agréable, avec jardin. Offres à case postale 77, Neuchâtel.

Immeuble

à vendre à Bôle, au centre du village, comprenant deux logements de deux pièces, rural et dépendances, susceptible d'être transformé. - Faire offres à l'Etude A. Thiébaud, notaire, à Neuchâtel. Tél. 552 52.

CHAMBRES MONRUZ

A louer jolies chambres au soleil, prix 40 fr. - Demander l'adresse du No 796 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre à louer, Sainte-Hélène 3.

A louer, au mois, chambres meublées, tout confort, au centre, s'adresser hôtel du Lac et Bellevue, tél. 517 68.

PENSIONS

Etudiant de l'Ecole de commerce cherche, pour avril, chambre et pension Vie de famille désirée. Adresser offres écrites à F. S. 781 au bureau de la Feuille d'avis.

Grande chambre à deux (éventuellement un lit), avec pension, au centre. Boine 2.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour entrée immédiate: un bon remonteur de chronographes d'autre part, pour notre service commercial: un bon comptable et un employé sérieux pour le service des paies et du contrôle de prix. Faire offres avec photographie et curriculum vitae, en indiquant prétentions de salaire et date d'entrée probable, à Degoumois & Co S.A., Fabrique de montres, AVIA, Neuchâtel.

NOUS DEMANDONS

secrétaire de direction

de toute confiance, possédant parfaitement français et allemand, parlé et écrit, capable d'assumer seule, sur quelques données, correspondance dans les deux langues, style aisé et correct. Bonnes connaissances d'anglais désirées. Nous offrons à candidate capable, habituée à un travail sérieux, poste intéressant et de confiance. Offres détaillées avec curriculum vitae, prétentions de salaire et date d'entrée possible à Sala S. A., MORAT.

On cherche pour fin avril un

appartement

de quatre chambres plus chambre de bonne. Confort, vue imprenable, garage désigné. Adresser offres écrites à C. H. 797 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer au centre de la ville une

VITRINE

d'exposition pour articles sans concurrence. Adresser offres écrites, avec prix, à M. C. 715 au bureau de la Feuille d'avis.

On offre

Fr. 100.- de récompense à personne qui procurera un logement de deux, trois ou quatre pièces, si possible avec confort; échange possible avec logement d'une pièce. Adresser offres écrites à D. F. 676 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage de deux personnes tranquilles et solubles cherche pour le 24 juin 1952

appartement

de trois pièces, à proximité de la gare. Faire offres sous chiffres A. B. 759 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, éventuellement à acheter,

MAISON

de quatre ou cinq chambres et toutes dépendances, avec si possible petit verger et poulailler. Faire offres détaillées sous chiffres P. I. 863 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

BUREAU

(deux pièces) et local pour dépôt et emballages. Faire offres sous chiffres L. Z. 785 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour tout de suite ou pour époque à convenir, un

appartement

modeste, de deux ou trois chambres, en ville si possible. - Faire offres à B. A. 786 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme, sérieux, cherche pour le 1<sup>er</sup> février ou pour date à convenir, une

JOLIE CHAMBRE

genre studio, indépendant, de préférence au centre. Offres sous chiffres E. V. 783 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

APPARTEMENT ou VILLA

de six ou sept pièces ou plus à Neuchâtel ou environs pour date à convenir. - Faire offres sous chiffres P 1190 N à Publicitas, Neuchâtel

A LOUER

Montreux

A louer très beaux appartements de trois chambres, deux bains, quatre et cinq chambres, deux bains, huit chambres, quatre bains. Chambres indépendantes avec bains pour couple ou personne seule. Vue et situation magnifique à proximité de toutes les communications. - Ecrire sous chiffres P S 30202 L à Publicitas, Lausanne.

Bureau fiduciaire du Vignoble engagerait pour entrée immédiate une jeune

EMPLOYÉE DE BUREAU

connaissant bien la dactylographie et pouvant se perfectionner en comptabilité. Place stable. Faire offres écrites avec photographie et curriculum vitae sous chiffres I. L. 784 au bureau de la Feuille d'avis.

Horlogers complets

Acheveurs (avec mise en marche)

Remonteurs de finissages

Metteuse d'inerties

seraient engagés

pour travail en fabrique ou à domicile par

Fabrique Movado Département RALCO, la Chaux-de-Fonds

Importante fabrique de machines de la Suisse orientale cherche

sténo-dactylographe

habile, de langue maternelle française, pour correspondance française et anglaise, avec de bonnes notions d'allemand. Offres avec certificats, photographie et prétentions de salaire à adresser sous chiffres PZ 695 à case postale 24095 grande poste, Winterthour.

Garage de Neuchâtel cherche :

Un manoeuvre ayant si possible déjà travaillé dans un garage.

Un bon mécanicien capable de travailler seul; travail assuré, horaire 7 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 18 h. 30. Faire offres sous chiffres C. S. 783 au bureau de la Feuille d'avis.

Petit atelier de mécanique (50 ouvriers environ)

cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

contremaître

avec connaissances de calcul. Faire offres détaillées avec prétention de salaire et photographie sous chiffres D. B. 792 au bureau de la Feuille d'avis.

OUVRIÈRES pour travaux fins

OUVRIERS pour travaux divers

seraient engagés tout de suite par les Fabriques d'Assortiments Réunies, Succursale C, avenue du Collège 10, LE LOCLE.

CAVES DE LA BÉROCHE Association des producteurs de vin SAINT-AUBIN (Neuchâtel)

Ensuite de démission honorable du titulaire, le poste de

comptable-correspondant

est à repourvoir pour le 1<sup>er</sup> avril 1952. Les offres de service sont à adresser à M. André Glardon, président à Gorgier, téléphone (038) 671 73.

Importante entreprise de Neuchâtel cherche, pour son service de correspondance :

une STÉNO-DACTYLOGRAPHE

Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, sous chiffres P 1090 N à Publicitas, Neuchâtel.

BANQUE IMPORTANTE DE NEUCHÂTEL engagerait

EMPLOYÉS DE BUREAU

de langue maternelle française, intelligentes, actives et consciencieuses. Places bien rémunérées, avec caisse de retraite, pour personnes ayant bonne formation et si possible quelque expérience. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae en indiquant références et prétentions sous chiffres N. S. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous engageons :

deux mécaniciens

pour l'entretien de l'outillage et les réparations de machines

deux électro-mécaniciens

un mécanicien-auxiliaire

Offres écrites avec certificats et prétentions de salaire ou se présenter du lundi au vendredi entre 17 et 18 heures à ELECTRONA S.A., BOUDRY.

La Fabrique d'horlogerie Roger Puthod Favargne 1 - Neuchâtel

cherche

deux remonteurs (ses) de finissage

un remonteur (se) connaissant bien les mécanismes de mouvements automatiques

Faire offres avec certificats ou se présenter à la fabrique.

Fr. 100.- - 150.-

par mois, par travail accessoire, SOG, Rozon (5), Genève. (Joindre enveloppe à votre adresse affranchie 5 c.)

jeune fille

JEUNE FILLE

intelligente et distinguée trouverait place pour le service du tea-room et la vente au magasin, à la CONFISERIE MOREAU, la Chaux-de-Fonds et le Locle. Faire offres avec certificats, photographie et prétentions de salaire.

On cherche

dactylo

pour correspondance française, pour demi-journées. - Offres avec photographies, références et prétentions, à case postale 106, Neuchâtel-gare.

Mme Emilie Jordan, Clos-Brochet 30, Neuchâtel, cherche pour le 1<sup>er</sup> mars, une

JEUNE FILLE

de 22 à 30 ans, sachant cuisiner et aimant les enfants. Pas de gros travaux. Bons gages.

employée de maison

très propre, aimant les enfants et au courant des travaux du ménage. - Offres avec prétentions de salaires sous chiffres T. E. 793 au bureau de la Feuille d'avis.

ouvrière

pour petits travaux faciles; éventuellement pour demi-journée. - Adresser offres écrites à A. S. 790 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite, une

jeune personne

pour trois semaines, pour travaux de maison. - S'adresser au Restaurant du Théâtre.

10 fr. par jour!

en prenant un dépôt excessif SITZ-BOY, le siège pour bébé aux multiples usages (brevet). Vente assurée sur adresses. (400 francs exigés pour stock.) SITZ-BOY - EXTENSION, 11, rue Lachenal, Genève

JEUNE COUTURIÈRE

très capable, cherche place dans un ATTELIER où elle pourrait apprendre la langue française. Aimait avoir chambre et pension dans la maison. - Entrée le 15 février. Offres à Mlle Elisabeth Baier Giebenach (Bâle-Campagne)

A VENDRE

Pommes de Thurgovie

saines, de table et pour cuire, par harasses de 30 kg. contre remboursement.

première qualité par kg. 70 ct. deuxième » » » 60 ct.

Franco à chaque station de chemin de fer de la Suisse.

Prière d'adresser commandes écrites à KUNG, halle des fruits, Rorschach



Si VIM n'est, c'est mauvais!



Si VIM s'emploie, tout se nettoie! ... et soigneusement!

Commerce de volailles

Débutant cherche un preneur de volailles et lapins. Marchandise expédiée soigneusement. Chevalier, rue d'Orbe 73, Yverdon.

A VENDRE

une chaudière à lessive, un fourneau « Eskimo », un lit à deux places, avec sommier. - Xavier Ruedin, Cressier.

« Topolino »

moteur révisé à neuf avec garantie, intérieur et quatre pneus neufs. Prix: 2000.- S'adresser: Garage Christianat, Fontanelon.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

DEM. D'EMPLOIS

Jeune

monteur-électricien

de la Suisse orientale, cherche place à Neuchâtel ou environs, afin de se perfectionner dans les installations électriques et le téléphone. - Adresser offres à F. von Gunten, Schleitheim, Schaffhouse.

Jeune fille de 17 ans

cherche place

comme aide dans ménage où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Bons traitements et vie de famille. S'adresser à Mlle Trudi Spahr, Lüscherz près Erlach.

DEM. A ACHETER

On cherche

SKIS

en bon état, environ 185 cm. et 205 cm.

table de cuisine

environ 85 x 120 cm. - Adresser offres à M. Bruhn, Côte 89, Neuchâtel.

On demande à acheter un

PIANO

de préférence brun, bonne occasion. Adresser offres avec indication de marque et de prix sous chiffres N. K. 794 au bureau de la Feuille d'avis.

Coffre-fort

de bonne construction est demandé. Faire offres sous chiffres P. A. 654 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS MÉDICAUX

Dr Artus Bevaix

DE RETOUR

jeudi 17 janvier

Consultations de 14 h. à 15 heures et de 18 h. à 19 heures

APPRENTISSAGES

Jeune fille cherche place en qualité d'apprentie

dessinatrice-architecte

Entrée pour date à convenir. - Adresser offres écrites à C. L. 763 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme ayant fait deux ans d'école secondaire, désire faire apprentissage de

radio-électricien

dans un commerce spécialisé. S'adresser à H. Andrey, Bas-de-Sachet, Cortailod (Neuchâtel).

Pour jeune homme de 16 ans, je cherche place, si possible à Neuchâtel ou environs,

d'apprenti dessinateur

en installations sanitaires S'adresser à César Forney, maître ferblantier, rue du Foyer 15, le Locle.

Apprenties vendeuses

Jeunes filles de 16-17 ans, désireuses de faire un bon apprentissage de vendeuses sont demandées pour le printemps 1952.

Rétribution immédiate. Adresser offres par écrit à Epicierie ZIMMERMANN S. A. Neuchâtel

Le SERVICE SUISSE DE PLACEMENT POUR LE PERSONNEL COMMERCIAL procure aux jeunes gens hors de la scolarité des emplois

d'APPRENTIS

de commerce, de bureau et vendeuses

Service rapide et gratuit pour l'apprenti. Succursale de Neuchâtel, rue de la Serre 9. Téléphone 5 22 45.

REMERCIEMENTS

La famille de feu Madame Julie ENGLER remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leurs messages et leurs envois de fleurs, lui ont marqué leur sympathie pendant ces jours pénibles.

Monsieur et Madame Roger RYSER et famille, très touchés de la sympathie qui leur a été témoignée, remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du départ de notre chère épouse et maman, nous prions tous ceux qui ont pris part à notre grande épreuve, de trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

Un sincère merci à toutes les personnes qui ont si bien steuri notre chère défunte. Auguste JORNOD et famille. Cornaux, janvier 1952.

Notre formidable RABAIS allant jusqu'à

vente de FIN DE SAISON

(Autorisée par le Département de police)

bat tous les records grâce à nos belles marchandises

à prix dérisoires

AUX 2 PASSAGES NEUCHÂTEL S. A.

Voyez nos vitrines spéciales - Visitez nos rayons

*chez Marguerite*  
Hôpital 15

**GRAND RABAIS**  
**SUR TOUS LES CHAPEAUX**  
**DE LA SAISON**

**MEUBLES**

**CHAMBRE A COUCHER**  
depuis Fr. 30.— par mois

**SALLE A MANGER**  
depuis Fr. 20.— par mois

directement de notre stock. Renseignements gratuits et photographies

NOM \_\_\_\_\_  
PRÉNOM \_\_\_\_\_  
LIEU \_\_\_\_\_  
RUE \_\_\_\_\_

à envoyer à Mobilia S.A. Olten (Soleure)

**HUILES DE CHAUFFAGE**

**MAZOUT**

**M. SCHREYER**  
COMBUSTIBLES

DuPeyrou 3 Tél. 5 17 21

**DE CHAUSSURES**

*encore jamais vue à Neuchâtel*



**FORMIDABLE MISE EN VENTE**

**Rabais énormes et incroyables**

Visitez notre exposition à l'intérieur du magasin sans obligation d'achat

(Autorisation du Département de police du 15 janvier au 4 février 1952)

**J. KURTH S.A.**  
NEUCHÂTEL

**VENTE FIN DE SAISON**

Autorisation officielle

**très gros rabais**  
**jusqu'à 50%**

**Blouses et chemisiers**  
*pour dames*

Belles fantaisies en laine  
coton ou georgette

**soldées à**  
**12.90 et 14.90**

**Suzie-Prêre**  
NEUCHÂTEL

A vendre une batterie de jazz complète. Tél. 5 55 74.

A vendre **AUTO**

«Sunbeam» 1947, 10 CV. en parfait état de marche. — Adresser offres écrites à T. O. 791 au bureau de la Feuille d'avis.

Tous les jours nos excellents **LAPINS**

frais du pays à Fr. 3.40 le 1/2 kg.

**LEHNHERR FRÈRES**

**Charbons Mazout Bois Combustibles**

**Louis Guenat**  
NEUCHÂTEL  
Maillefer 19  
Tél. 5 25 17

**AU CORSET D'OR**  
Rosé-Guyot  
Neuchâtel

**GROSSESSE**  
Ceintures spéciales dans tous genres avec sans-gêne dep. 25.45  
Ceinture «Salus» 5% S.E.N.J.

Notre choix de **POISSONS FRAIS**

Filets de perche  
Soles et filets  
Filets de dorsch  
et filets de dorsch panés  
Turbots

**LEHNHERR FRÈRES**

**Soins de beauté**



Brosses et produits Just pour le ménage et les soins du corps. S'il vous manque un produit Just, veuillez s.v.p. téléphoner ou écrire au dépôt de votre conseiller Just, 8, Creux du Sable Colombier Tél. 038/63505

**A VENDRE**

Banquette yverdonnoise, à remettre

**salon de coiffure**

de deux places (massesurs). Bon chiffre d'affaires. Logement de deux pièces, confort. — Ecrire sous chiffres P. 5081 Yv., à Publicitas, Yverdon.

**Flocons de savon**

Lessives diverses, tous les articles de la savonnerie

**COPA à BALE**

Font en vente chez G. OAVIN, tél. 5 49 48, Immo-bilières 5. Livraison à domicile.

A vendre **manteau**

pour homme, imperméable, doublé de mouton d'Australie, gouttière imperméable. Prix à discuter. S'adresser à M. Guy Eriens, Pour adresse: Ed. Vaucher, Grand-Clos, tél. 9 24 34, Travers (Neuchâtel).

**AUSTIN**  
1952

NOUVEAU MODELE A 40  
Chauffage - Dégivrage

**Fr. 7875.-** (icha compris)

Essais sans engagements au

**Garage VIRCHAUX & CHOUX**  
SAINT-BLAISE Tél. 7 51 33

**Stock U.S.A.**

est de nouveau pourvu en

**tabliers Famosa**

Mme Schupbach sera à la disposition de ses clientes au magasin de jersey E. Mennet, faubourg de l'Hôpital 5, jeudi et vendredi de 14 h. à 18 h. 30.

**Dur d'oreilles**

A vendre, pour cause de décès, un excellent appareil acoustique américain - sonotone. — A la même adresse, patins suédois neufs, 39-40. — Tél. 5 17 59.

«Alfa Roméo»

12 CV, conduite intérieure, quatre ou cinq places, en parfait état, à céder à bas prix. Echange possible. — Faire offres sous chiffres G. P. 789 au bureau de la Feuille d'avis.

**BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE**  
à l'imprimerie de ce journal

**SOLDES**

*Une vraie pêche miraculeuse!*

**Grande VENTE FIN DE SAISON**

Autorisation officielle

**Belle chemise** pour messieurs en popeline col américain, teintes mode, valeur 15.90 soldé à **10.-**

**Socquettes**, pure laine, pour messieurs coloris mode, valeur 3.50 la paire **1.75**

**Belle parure** chemise et pantalon pour dames en pur coton, valeur 3.95 soldé **2.75**

**Slips**, pure laine, coulisse élastique, belle qualité, valeur 6.50 soldé **4.50**

**Pantalon** en laine et soie, valeur 9.90 soldé à **6.50**

**Chemise**, pure laine «Yala», belle qualité, valeur 10.75 soldé à **7.50**

A NOTRE RAYON DE MODES:  
Les plus beaux chapeaux de la saison

**RABAIS**  
**70%** jusqu'à

**GRANDS MAGASINS**  
**AUX Armourins**  
NEUCHÂTEL



**FEUILLETON**  
de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

**LE CRIME DES AGRIATES**

ROMAN  
par **Edge TREMOIS**

21

— C'est ce que nous verrons, dit Valroy avec un petit air de défi. Pour moi, je fais devant saint Florent — si tu m'as menti — celui de l'abattre comme un chien.

— Je partirai donc avec vous en toute confiance, affirma Campà, en faisant des vœux pour que vous ne me torturiez pas trop par des questions inutiles. Il y a pourtant des questions auxquelles je pourrais répondre et que vous ne m'avez même pas posées.

— Lesquelles ?

— Par exemple, vous ne m'avez pas demandé ce que j'ai pu surprendre au sujet de la tentative dont vous avez failli être victime...

— Quelle tentative ? sourit Valroy.

— Quoi ? Vous l'avez déjà oubliée ? Cette tringle de direction scie sur la limousine bleue, voyons !

— Pourquoi veux-tu, à mon tour, que je te pose une question sur un attentat auquel j'ai assisté ?

— Vous en connaissez l'auteur ?

— Oui... c'est moi.

Le regard de Campà, qui s'était soudainement illuminé, s'éteignit de même.

— Tant pis ! murmura-t-il. J'espérais ainsi vous mettre sur la voie, sans transgresser mon serment. Tant pis ! Vous voyez que je vous aide de mon mieux. Cependant, je ne comprends pas pourquoi vous avez joué cette comédie.

— Pour m'éclairer sur toi-même, mon garçon. Tu vois que je n'ai pas perdu mon temps.

Il éclata d'un rire sonore, qu'il brisa aussitôt, car il se répercutait bruyamment dans le sanctuaire, lâcha le bras de Campà, referma respectueusement les rideaux qui voilaient la chasse et fit signe au Corse de le suivre dehors.

— Saint Florent vous éclairera, monsieur, lui dit Campà en obéissant docilement. Ces grands saints ont — pour tout arranger — des moyens qui ne sont pas à notre portée.

— Parbleu, répondit Valroy. Ce sont des as. Ils n'étaient que de pauvres hommes et se sont arrangés pour devenir de grands saints. Avoue que ni toi ni moi ne sommes capables d'en faire autant.

— Au dehors, sur la terre-plein de l'église, les attendait Bernard Najac dit Prosper Choucas.

Sans mot dire, Pierre Valroy lui lança la clef de l'édifice qu'il venait de refermer. Bernard l'attrapa au vol, enfourcha la motocyclette qui l'avait amené, et piqua dans la direction de Saint-Florent.

— Celui-là aussi m'a fait un serment, déclara Pierre à Campà en prenant place dans la voiture et en le faisant asseoir à ses côtés — le serment de défendre Mme Chevré contre toute agression.

Campà hochait la tête curieusement.

— Je suis ravi que vous l'avez mise en sûreté à Saint-Florent, fit-il au bout d'un moment.

— Pourquoi ?

— L'hôtel de l'Europe est en face de la gendarmerie.

— Ça, c'est plus drôle que tout ! rigola Valroy.

Mais, devant l'ahurissement de Campà. Il reprit immédiatement son sérieux.

— Tu as raison, lança-t-il. Si ça ne peut pas faire de bien, ça ne peut toujours pas faire de mal. On se moque des gendarmes. On a tort.

— Je ne m'en moque pas, affirma le Corse.

— Mais moi j'aurais bien le droit de m'en moquer, riposta Valroy. J'en suis un.

Tout en conduisant la voiture de course — maintenant à petite allure — comme un bon bourgeois qui se promène, et ne perd rien du paysage — il entonna, d'une voix joyeuse, une scie populaire sur la maréchassée.

— Je suis ravi que vous soyez content ! déclara Campà dès que Pierre eut fini de chanter.

— Eh ! parbleu oui, je suis heureux ! exulta Pierre. On peut bien

tout de même envoyer un télégramme dans ce bled ?

— Oui monsieur. Vous l'écrirez à Casta et vous me le remettrez. Le premier gamin du village, pour dix sous, ira vous le porter à Saint-Florent.

— Confiance pour confiance, reprit Pierre. J'ai une fiancée que j'adore et dois épouser dès que cette affaire sera terminée. J'avais reculé mon mariage à nonante jours. En voici deux que j'ai débarqué. Je lui ai déjà télégraphié hier « 75 demain matin ». Je lui télégraphierai tout à l'heure 67 ! Ah ! mon vieux Campà, j'ai, par moments, une furieuse envie de t'embrasser ! Avec ton histoire des trois serments tu m'as fait gagner huit nouveaux jours !

**Reconstitution**

Valroy, à présent, menait la voiture avec une sage lenteur. En artiste, il savourait le paysage.

Certainement rien ne lui échappait du splendide panorama. Il dégustait la féerie de sa promenade en vrai poète, mais en poète chez qui l'observateur professionnel n'a pas tout à fait fermé les yeux et pour lequel aucun détail n'était indifférent, tout se classe dans les archives du souvenir prêt à être utilisé au moment opportun.

Campà, conquis de plus en plus — peut-être sans s'en rendre bien compte — par le charme du jeune

homme, s'employait à faire le cicérone.

— Je ne vois pas ce qu'il y a de si joli dans ce paysage, avoua-t-il. Pour moi, je préfère à tout ceci la vue d'une belle usine. Mais, comme les continentaux ne sont pas de notre avis, je vous en ferai tout de même les honneurs. Nous sommes entre le Buttogio et le col de Roja. Retournez-vous et donnez un coup d'œil à la baie de Saint-Florent. Bon, maintenant regardez cette vallée que longe cette route arrivant à notre gauche, cette vallée morte qui se prolonge jusqu'au mont Casale.

Valroy, docilement, regardait tout ce qui lui était indiqué.

Tu es un guide de premier ordre, dit-il à Campà. Tu as dû accompagner Pedroguardia quand il a reconstruit l'accident. On voit que ton boniment a été correctement mis au point. J'en bénéficie. Mais pourrais-tu me dire une chose ?

— Volontiers, si c'est possible, répondit le Corse, redevenu subitement méfiant.

— Tu as gardé de bonnes relations avec Pedroguardia ?

— Ma foi non.

— Alors pourquoi te trouvais-tu sur son palier, hier matin ?

— Vous m'avez vu ?

— Probablement, puisque je t'en parle.

— Vous n'avez pourtant pas levé les yeux sur moi ?

— Est-il vraiment nécessaire de

les écarquiller pour voir ? ricana Valroy. Qu'allais-tu faire là-bas ? Ah ! ah ! te voilà bien embarrassé !

— Détrompez-vous. Pedroguardia m'avait convoqué pour me demander des renseignements sur vous. Ce n'était pas d'ailleurs la première fois.

— Vraiment ? pouffa Pierre. Il m'avait pris pour le bandit ?

— Qui sait ? En tout cas, après votre entrevue, il a jugé inutile de m'interroger. Il paraît que vous l'avez amplement renseigné.

— Ravi qu'il ait été satisfait. Que pensez-tu du docteur Maresco ?

— Peu de choses, sinon que c'est une vieille bête à laquelle on fait dire ce qu'on veut.

Valroy ne put réprimer une exclamation.

— Comme les grands esprits se rencontrent ! lança-t-il. Mais, ma parole, nous arrivons à Casta.

— Encore trois cents mètres et nous aurons atteint l'auberge du Mouflon, où nous descendions toujours avec monsieur, affirma Campà.

— Et où vous êtes descendus le 17 février ?

— Et où vous êtes descendus le 17 février ?

— Bien entendu.

C'était une mesure de piètre apparence que l'auberge du Mouflon, Valroy, une fois l'auto arrêtée, eut une petite moue.

— Ce doit être plein de rats à l'intérieur, déclara-t-il.

(A suivre)

# Les prix les plus bas Le choix le plus grand

Pour messieurs et jeunes gens

## Cheviotte fantaisie:

22 complets à Fr. 79.- 22 complets à Fr. 98.-  
24 complets à Fr. 120.-

## Pure laine peignée:

34 complets à Fr. 140.- 80 complets à Fr. 178.-  
57 complets à Fr. 160.- 75 complets à Fr. 198.-

## Cheviotte fantaisie:

18 vestons à Fr. 49.- 28 vestons à Fr. 79.-  
20 vestons à Fr. 64.- 32 vestons à Fr. 89.-

## Cheviotte mi-saison et hiver:

10 manteaux à Fr. 79.- 15 manteaux à Fr. 120.-  
10 manteaux à Fr. 98.- 24 manteaux à Fr. 135.-  
35 manteaux à Fr. 150.-

Impôt compris Retouches gratuites

Vêtements **MOINE** PESEUX

# ACTIVIA

constructions à forfait

## PRÉSENTERA

jeudi 17 janvier 1952, de 14 h. à 22 heures

## SES MAQUETTES DE VILLAS

Une vraie petite CITÉ MODERNE  
Venez choisir votre VILLA

A LA SALLE HÔTEL CITY, NEUCHÂTEL

Place Piaget 1er étage Vis-à-vis de la Poste  
ENTRÉE LIBRE

**CIVET**  
de CHEVREUIL  
Fr. 2.50 le 1/2 kg.  
**CIVET**  
de LIÈVRE  
Fr. 3.50 le 1/2 kg.  
**CANARDS**  
sauvages  
**FAISANS**  
**PERDREAUX**  
**PINTADES**  
**LEHNHERR**  
FRÈRES

## Alimentation

à remettre, à Neuchâtel,  
Fr. 12,000.- plus mar-  
chandises, Recettes 70,000  
fr. Ven. Loyer 110 fr. —  
Agence Despont, Ruchon-  
net 41, Lausanne.

A vendre un

**beau complet gris**  
pour monsieur, taille 46,  
à l'état de neuf, Mme E.  
Junod, Côte 107, Neuchâ-  
tel.

A vendre beau

## TAUREAU

pie rouge, 1 année, C.L.,  
M. 93 points, P. 90 points.  
S'adresser à Gottfried  
Wysenmüller, route de  
Riaz, Bulle. Tél. (029)  
2 71 19.

## Profitez de notre vente de soldes

(Autorisation officielle)



## PRIX SANS LENDEMAIN

TAPIS D'ORIENT - TAPIS MOQUETTE  
PASSAGES POUR ESCALIERS - COCO

**E. Gans-Ruedin**

Bassin 10 Neuchâtel

## Chiienne

13 mois, berger allemand  
croisé, excellente gar-  
dinne, à vendre 45 fr.  
Marcel-André Dubois, Be-  
vaix.

Maison  
fondée  
en 1852

**OPTIQUE**  
**PHOTO**  
**CINÉ**

**MARTIN LUTHER**  
Maître opticien

Neuchâtel  
Place Purry 7

## AVIS DIVERS

### MARIAGE

Monsieur sympathique,  
ayant place stable, sé-  
rieux, désire rencontrer  
demoiselle simple, blonde,  
yeux bleus, ménagère, de  
la ville ou de la campagne,  
25-38 ans. — Case  
transit 1232, Berne.

### Restaurant lacustre

### Colombier

### Petite

### réclame

### Bonne cuisine

## ANGLAIS

EXAMENS DE CAMBRIDGE  
(juin et décembre)

1. Lower Certificate in English
2. Certificate of Proficiency in English
3. Diploma of English Studies

G. Du Pontet, professeur

Licenciée es lettres

Tél. 5 66 93

Louis-Favre 29

## SKIEURS

## Vue-des-Alpes

MERCREDI 16 JANVIER

Départ: Place de la Poste à 13 h. 30

Autocars WITTWER

Tél. 5 26 68

## SOUPER des Pontonniers

Samedi 19 janvier

S'inscrire à l'Hôtel du Poisson, Auvernier

## COURS DE DANSE

L'Ecole Dégaillier de Lausanne,  
donnera un cours à Neuchâtel,  
Restaurant de la Paix, dès jeudi  
24 janvier à 20 h. 30. Style moderne  
et facile. 15 heures de leçons. S'ins-  
crire au café d'avance.

## LEÇONS DE FRANÇAIS

COURS QUOTIDIENS POUR ÉTRANGERS

de 1 à 3 heures par jour  
(individuels ou collectifs)

Grammaire - Composition - Littérature  
Orthographe - LEÇONS DE LATIN  
Mademoiselle M. PERREGAUX  
professeur diplômé, faubourg de l'Hôpital 17

Aujourd'hui à 15 h.

La victoire des ailes, coûteuse mais héroïque, illustrant  
le fameux et puissant roman vécu de

**Pierre COSTERMANN**  
qui, à 24 ans, après 2000 heures de vol et 33 victoires aériennes  
a été proclamé **PREMIER CHASSEUR DE FRANCE**

**LE GRAND CIRQUE**  
Dialogue de Kessel - Deutscher Text - Enfants admis

de «l'entraîneuse»  
au cœur trop grand

**PROLONGATION**  
20 h. 30

**Simone SIGNORET - DALIO**  
Bernard BLIER

Marcel PAGLIERO  
Jane MARKEN

**Dédée d'ANVERS**  
La vérité après, toute nue, mais sincère, sur les bas-fonds

## Fr. 20,000.- de prix

Gratification: Fr. 12,000.- Concours: Fr. 8000.-



Tous les carnets de Fr. 10.- et de Fr. 5.- présentés  
à l'encaissement du 20 janvier 1952 au 19 février 1952  
peuvent participer à ces répartitions. Pour plus de  
détails, consultez l'affiche chez tous nos adhérents.  
Service d'Escompte Neuchâtelois et Jurassien.

## la prairie

son assiette sur le  
pouce à Fr. 2.-

Fricandeau

Nouilles

Salade

## Radio-Auto

Electro-Service

## AREUSE

Tél. 6 42 66

188.-

Agrandisseur

24 x 36 mm.

«PAXOS»

Venez le voir!

**PHOTO**

**NEIDHART**

TERREAUX 7

**Plus de succès par TAMÉ**

Vous apprenez une langue en 2  
mois et vous obtenez un diplôme  
de langues, d'interprète, de sténo-  
dactylo, de secrétaire et de com-  
merce en 3, 4, 6 mois. Par corres-  
pondance, avec corrections des devoirs, en 6-12  
mois.) Préparation aux P.T.T., douanes, C.F.F.,  
en 4 mois. Garantie: Si, pour une raison quel-  
conque, il ne vous est pas possible de finir votre  
cours dans le délai fixé, vous pouvez le prolonger  
gratuitement de 3, 4 mois. — Ecoles Tamé,  
Neuchâtel, Concert 6, Tél. 5 18 89, Lucerne,  
Zürich, Bellinzone, Fribourg, Sion, Brigue.

## LEÇONS DE PIANO

Initiation facultative au solfège  
et à la théorie musicale

Leçons à domicile sur demande

Mlle BURKI diplôme d'enseignement

Ruelle Vaucher 36 Tél. 5 63 39

**COURS DU SOIR**

à prix réduits Fr. 10.- à Fr. 12.-  
par mois dans les branches dacty-  
lographie, sténographie, français,  
allemand et anglais.

ÉCOLE BÉNEDICT, Terreaux 7

Du côté  
de la campagne

# LE POUVOIR D'ACHAT DE L'AGRICULTEUR DÉNOTE UN FLÉCHISSEMENT CONSTANT

Le secrétariat des paysans suisses  
a publié à la fin de l'année dernière  
un mémoire qui a pour but: 1) de  
décrire l'évolution de la situation de  
l'agriculture dans les années d'après-  
guerre; 2) de montrer jusqu'à quel  
point la politique agraire pratiquée  
pendant cette période a réalisé ou  
déçu les espoirs que l'on s'estimaient  
fondé à placer en elle. A l'intention  
de nos lecteurs, nous tirons de ce  
mémoire les considérations princi-  
pales.

## Préjudice à l'agriculture

L'économie suisse a pris, depuis  
1945, un essor des plus considéra-  
bles. Notre revenu national a passé  
de 13,486 milliards en 1945 à 17,4  
milliards en 1950. D'après une en-  
quête de l'O.N.U., le revenu national  
par habitant était dans notre  
pays en 1949, le plus élevé de ceux  
de tous les pays européens. Il s'éta-  
blissait à 849 dollars pour la Suisse  
(France 482, Italie 235), et n'était  
dépassé que par le revenu enregistré  
en Nouvelle-Zélande (865), au  
Canada (870), et aux Etats-Unis  
(1453). Signalons en passant que le  
revenu national était en Chine de  
27 dollars par habitant.

Le revenu de la population agricole  
est toutefois bien loin en Suisse  
d'atteindre les chiffres moyens du  
pays entier. En effet, la part du  
revenu national affectée à l'agricul-  
ture s'élevait, en 1949, à 1500 mil-  
lions de francs, c'est-à-dire à 9 %  
seulement ou à 10 % si l'on tient  
compte du revenu des capitaux, et  
cela quand bien même, sur la totali-  
té des personnes actives de la  
Suisse, il en est encore 18 % qui se  
consacrent à l'agriculture. Ce que  
l'on a coutume de taxer de mesures  
de secours et de protection en fa-  
veur de l'agriculture n'a nullement  
entravé l'essor industriel, mais elles  
l'ont favorisé. En revanche, on doit  
constater que les mesures tendant  
à encourager les branches non agri-  
coles de l'économie ont pour une  
part porté préjudice à l'agriculture.

## La production agricole

La culture des champs a fortement  
diminué depuis la fin de la guerre.  
Le nouveau «programme agricole»  
du secrétariat des paysans suisses  
tablit sur une superficie de terres  
labourées de 300,000 hectares. En  
1951 cependant, celle-ci n'était plus  
que de 257,000 hectares, ce qui pro-

vient surtout de cultures sarclées  
et, en particulier, de l'impossibilité  
dans laquelle l'agriculture se trouve  
d'étendre la surface consacrée aux  
betteraves sucrières.

Les troupeaux se sont constam-  
ment accrus depuis la fin du conflit,  
mais ils n'atteignent pas encore le  
niveau d'avant-guerre. Le nombre  
des unités de gros bétail était de  
1,78 million en 1951 contre 1,87 mil-  
lion en 1938.

La production indigène de den-  
rées alimentaires est aujourd'hui  
plus forte qu'en 1938. Exprimée en  
calories, elle était de 21 % plus forte  
en 1950 qu'avant la guerre. En dé-  
pit de cet accroissement, le nombre  
de jours de travail fournis dans  
l'agriculture a diminué. Il en résulte  
que la productivité du travail dans  
l'agriculture s'est accrue de 24 % au  
cours des dix dernières années.

## Le pouvoir d'achat de l'agriculteur

L'évolution des prix et des frais  
a suivi ces derniers temps un cours  
très favorable à l'agriculture suisse.  
L'indice des prix des agents de la  
production agricole (1948 = 100)  
s'est relevé à 104 points en octobre  
1951, alors que celui des prix des  
produits agricoles est descendu à la  
même date à 96 points. La totalité  
des frais de production à l'hectare,  
par exemple a augmenté de 82 % de  
1939 à 1950. Les estimations faites  
en août 1951 dénotent une nouvelle  
aggravation causée en particulier  
par la hausse des prix des fourrages,  
des engrais, des agents antiparasi-  
taires, des carburants, des matériaux  
de construction et du coût des répa-  
rations de machines.

L'évolution des salaires payés dans  
l'agriculture est aussi intéressante à  
étudier. Voici quelques chiffres: en  
1939, un vacher célibataire recevait  
85 fr. par mois; en été 1951, il re-  
cevait 198 fr. De tout ceci, il résulte  
que le pouvoir d'achat de l'agricul-  
teur suisse dénote un fléchissement  
constant en une période où les af-  
faires ont pris le plus grand essor.

## L'importance de la nouvelle loi sur l'agriculture

La dévaluation de la livre sterling  
et des monnaies qui en dépendent  
a placé la Suisse dans une position  
désavantageuse en abaissant les prix

des produits étrangers concurrents  
qui entrent chez nous (beurre) et en  
renchérissant ses produits agricoles  
d'exportation, tels que le fromage et  
le bétail d'élevage.

Le revenu nominal des paysans  
suisses a diminué et leur revenu réel  
a reculé plus fortement encore, de  
par le renchérissement des autres  
marchandises. Dans son ensemble,  
la rémunération du travail agricole  
se trouve de nouveau dans un état  
de grave infériorité et se rappro-  
chant de celui qui existait avant la  
deuxième guerre mondiale.

## LE VERGER SUISSE EN 1951

Pour la première fois en 1951, un  
inventaire complet de notre verger  
national a été effectué entre le 15  
juillet et le 16 septembre dans toutes  
les communes de la Suisse, exception  
faite de quelques villages de monta-  
gne où l'on ne pratique que fort peu  
d'arboriculture fruitière. Un premier  
recensement eut lieu en 1929; on  
avait dénombré 11,8 millions d'arbres  
fruitiers. Cependant, alors que le  
recensement de 1929 fut limité aux  
biens-fonds agricoles et horticoles  
atteignant une certaine superficie, le  
nouveau relevé s'est étendu à tous  
les terrains agricoles, quelle que fût  
leur étendue et à tous les arbres  
fruitiers plantés dans les jardins de  
la population agricole. De plus, en  
1929, les possesseurs devaient dénom-  
brer eux-mêmes leurs arbres fruitiers  
et les inscrire sur un bulletin  
individuel avec de nombreuses autres  
données concernant leurs exploita-  
tions. Cette fois-ci, au contraire, le  
recensement a été confié à des arbori-  
culteurs patentés qui devaient par-  
courir tout le territoire du secteur  
ou de la commune et noter, au fur et  
à mesure, chaque arbre fruitier sur  
une liste anonyme.

## Résultats provisoires

Un premier dépouillement du ma-  
tériel donne déjà de précieuses in-  
formations sur le nombre total des  
arbres fruitiers, l'importance rela-  
tive des diverses espèces de fruits et  
des différents groupes d'exploita-  
tions. Les résultats provisoires fixent  
à 20,784,000 le nombre des arbres

Le programme agraire publié en  
1945 par le secrétariat des paysans  
suisses pour l'après-guerre n'a pu se  
réaliser que partiellement jusqu'à  
maintenant, grâce à la loi fédérale  
sur le maintien de la propriété fon-  
cière rurale, à l'A.V.S. et à diverses  
mesures prises par la Confédération  
ou les agriculteurs eux-mêmes et  
leurs organisations. Seule la nouvelle  
loi sur l'agriculture est en mesure  
d'assurer l'existence de notre pay-  
sannerie et l'équilibre entre villes et  
campagnes.

JEAN DE LA HOTTE.

fruitiers de notre pays en automne  
1951.

Ce total se répartit de la manière  
suivante entre les principales espèces  
et les trois catégories d'exploita-  
tions: poiriers, 4,836,000, dont  
1,453,000 à cidre, pommiers 8,254,500,  
cerisiers 2,309,900, pruniers 3,452,700,  
pêchers 519,800, abricotiers 602,000,  
cognassiers 187,300, noyers 584,600,  
figuiers 24,800.

Les chiffres pour le canton de  
Neuchâtel sont les suivants: poi-  
riers 50,200, dont 1600 paires à cidre,  
pommiers 71,600, cerisiers 21,100,  
pruniers 69,300, pêchers 5300, abri-  
cotiers 2300, cognassiers 2700, noyers  
5500, total 228,000 dont 106,100 re-  
censés dans les vergers des agricul-  
teurs, 106,700 dans les jardins non  
agricoles et 15,200 dans les cultures  
commerciales.

## Conclusion

Les résultats du nouveau recense-  
ment fédéral serviront de points de  
repère aux arboriculteurs des directives  
sur l'organisation ultérieure de la  
production et d'assurer la mise en  
valeur de la récolte. On ne pourra  
cependant faire valoir les nouveaux  
chiffres avant que l'on ne dispose de  
données précises sur la répartition  
des arbres entre les classes d'âge et  
les variétés ainsi qu'entre hautes et  
basses tiges. Mais à eux seuls, les  
résultats provisoires soulignent déjà  
la nécessité de poursuivre les efforts  
en vue d'améliorer notre arboricul-  
ture et de l'adapter aux exigences du  
marché.

J. de la H.

## Chronique régionale

### SAINT-AUBIN

#### A la Société de gymnastique

(c) Récemment, la Société de gymnasti-  
que de la Béroche a eu son assemblée  
générale annuelle. Divers sujets y furent  
traités. La composition du comité est la  
même que l'année précédente, soit: pré-  
sident, M. G. Perrenoud; vice-président,  
M. A. Wœrli; moniteur chef, M. Crau-  
saz; moniteur-pupilles, M. J.-P. von All-  
men; secrétaire, M. C. Burkard; cas-  
sier, M. R. Suter; caissier des passifs,  
M. J. Pierrehumbert; chef du matériel,  
M. G. Burkard.

#### Etat civil

(c) On a enregistré 6 naissances, 2 ma-  
riages et 4 décès le mois dernier, ce qui  
donne pour l'année 1951 la récapitulation  
suivante: 50 naissances, 16 mariages et  
51 décès.

### LA BÉROCHE

#### Réunions de l'Alliance évangélique

(c) Trois témoignages différents, mais  
trois témoignages chrétiens, telles fu-  
rent les conférences qui ont été données,  
mardi, jeudi et vendredi derniers à  
l'église. La première fut présidée par le  
pasteur P. Etienne, diacre du Jura, qui  
nous parla de l'Eglise qui témoigne. Le  
petit chœur de l'hôpital participa à  
cette manifestation.

La seconde réunion fut présidée par  
M. Dapozzo. Cet évangéliste qui passa une  
partie de la guerre dans les camps de  
concentration a pu expérimenter d'une  
façon concrète les réponses que Dieu  
donne à la prière. Il était donc tout na-  
turellement désigné pour nous parler  
de ce sujet: «L'Eglise qui prie». Le  
Chœur mixte prêtait son concours à cette  
réunion.

La dernière réunion était présidée  
par Mme la major Paglieri, de l'Armée  
du Salut. Cette femme vraiment remar-  
quable par la grandeur de sa foi et qui  
a été emprisonnée pour cette même foi,  
nous a parlé de «L'Eglise conquérante».  
Un chœur de l'Armée du Salut participait  
à cette assemblée.

Ces réunions furent suivies par un  
nombreux auditoire et se sont termi-  
nées chaque fois par des prières.

### BOLE

#### Concert spirituel

(c) Le temple de Bôle a l'avantage de  
posséder d'excellentes orgues qui per-  
mettent d'organiser de remarquables audi-  
tions. C'est ainsi que dimanche soir, la po-  
pulation a pu assister à un très beau con-  
cert spirituel. Le fond de celui-ci était le  
jeu d'orgue plein de sentiment de M. Sa-  
muel Ducommun, de Neuchâtel.

A côté de plusieurs morceaux qu'il joua  
seul, M. Ducommun accompagna des dif-  
férentes pièces de Haendel, de J.-S. Bach,  
de Böhm, de Locatelli, le violoniste du  
Val-de-Travers, M. André Jeanneret, ainsi  
que Mme Andrée Ducommun-Otz, dont la  
voix atteint un ampleur remarquable.

Des paroles bibliques bien choisies et  
lues par le pasteur de la paroisse enca-  
drèrent et introduisirent ce beau concert  
qui fut un véritable régal musical.

### VILLIERS

#### Assemblée générale

(c) L'assemblée générale de commune a  
eu lieu samedi après-midi au collège sous  
la présidence de M. René Matthey.

Budget 1952. — Une demande de dimi-  
nution du taux d'impôt, est faite et donne  
lieu à une assez longue discussion. Cette  
question est renvoyée pour étude appro-  
fondie à une commission ainsi formée:  
MM. L. Martin, A. Buffat, E. Blanchard,  
F. Stauffer, A. Sermet, M. Bovet, R. Mat-  
they et A. Nicole.

Le loyer du concierge est augmenté de  
10 fr. par mois. Les jetons de présence et  
les vacations du Conseil communal sont  
augmentés également dans une mesure de  
50 %.

De plus, l'assemblée vote en faveur des  
employés communaux une allocation de  
ménage ainsi qu'une allocation pour cha-  
que enfant au-dessous de 18 ans, ceci à  
partir du 1er janvier. D'autre part, une  
marge de 10 % est accordée au Conseil  
communal pour modifier le traitement des  
employés lorsque le coût de la vie varie  
de manière sensible.

Le budget de 1952 est ensuite accepté à  
l'unanimité, budget prévoyant aux res-  
tes 89 581 fr. 20 et aux dépenses 89 313 fr.  
30, faisant ressortir ainsi un bénéfice de  
267 fr. 90.

Sapeurs-pompiers. — En application du  
règlement des sapeurs-pompiers, l'assem-  
blée décide d'organiser un tournoi de  
le corps les jeunes gens de Sous-le-Mont,  
ferme Chs Cuhe et Sarreyer, ceci afin  
d'augmenter quelque peu l'effectif actuel.

Credit de trésorerie. — A l'unanimité  
l'assemblée renouvelle le crédit de tréso-  
rie de 15,000 fr. à la B. C. N.

Modification du règlement communal.  
— L'article 26 du règlement communal  
est modifié dans ce sens que le Conseil  
communal est autorisé à voter toute dé-  
pense extraordinaire jusqu'à un montant  
de 1000 fr. au lieu de 400 fr. comme jus-  
qu'ici, cette dernière somme s'était révé-  
lée par trop insuffisante vu l'augmenta-  
tion considérable du coût de la vie.

# LA VIE NATIONALE

## L'instigateur de la grève du lait provoque incident sur incident au procès de Nyon

### Le tribunal décide alors de soumettre le prévenu à un examen psychiatrique

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Si, avant la première audience, quelque doute pouvait planer sur les mobiles profonds qui ont entraîné le désordre célèbre syndic de Coisins à devoir rendre compte à la justice de ses agissements, le déroulement de son procès montre clairement les intentions dernières de l'instigateur de la grève du lait.

Sans en avoir la preuve formelle, chacun a maintenant la conviction que le nouveau roi d'une fraction de la paysannerie a vu dans l'affaire qui l'a amené devant ses juges l'occasion rêvée de trouver une tribune aux harangues à ample résonance.

Se défendant lui-même, sans l'aide d'aucun avocat (celui-ci eût risqué de briser sa fougue désordonnée), M. Ch. Magnin n'est guère impressionné par l'appareil judiciaire.

### Une véritable bouffonnerie

On peut même le dire : dans un certain sens, les fatiées du « Client sérieux » de Courlaire ne dépassent pas les événements qui se déroulent en l'austère salle d'audience du Château de Nyon. Juges, avocats, chevronnés de la chronique judiciaire ne se souviennent pas d'avoir assisté en terre vaudoise à une telle bouffonnerie. En un mot comme en cent, l'inculpé Magnin a quasiment élevé à la hauteur d'une institution l'art de l'obstruction.

Mardi, l'inculpé est revenu à la charge. Il en veut, décidément, au président qu'il voudrait voir remplacé par un autre. Instruit maintenant par l'expérience de la veille, la cour a pris ses précautions : plus n'est besoin d'aller galopper après le greffier ni de faire interrompre les activités civiles du dentiste qui est aussi le vice-président du tribunal correctionnel. Ils sont là, tous deux, à disposition. On aura besoin de l'un et de l'autre. La cour délibère alors à huis clos puis reprend audience. Demande est faite alors au citoyen Magnin de ses motifs de récusation. Il a besoin, dit-il, du témoignage du président pour une affaire indépendante de celle qui est instruite ici. Le procureur général se fâche. Il menace d'incarcération le syndic de Coisins. Celui-ci se démonte pas pour autant. « J'ai mes droits de justiciable, personne n'a le droit m'en empêcher. Sur ce, la cour se retire derechef en

un huis clos hermétique, reprend audience pour déclarer que les conclusions du prévenu sont irrecevables. Le président reprend l'exercice de ses fonctions. Le vice-président restant en réserve, car sait-on jamais !

### Nouveau coup de théâtre !

La parole est alors donnée au prévenu-avocat qui veut maintenant passer au déluge, c'est-à-dire à l'affaire du complément d'enquête. Nouveau coup de théâtre. Le fougueux M. fait savoir qu'il recourra sur le jugement qui vient d'être rendu. « Mais il me faut vingt minutes pour rédiger ses allégués. » — « Accordé, fait le président. Nous les examinerons tout de suite. Vous aurez ainsi le temps voulu pour rédiger votre "projet". »

Mais à vouloir finir à l'extrême, Charles M. finit par se perdre dans le maquis de procédure qu'il a suscité. Il ne sait plus au juste s'il doit dicter au greffier, rédiger lui-même, voire se retirer, seul, à huis clos.

Le temps passe. Le président dit son fait à ce singulier citoyen devenu bouffon du tribunal. Une fois de plus l'audience est suspendue. Elle n'a guère avancé depuis le début.

### Des incidents à l'audience de relevée

En audience de relevée, la vedette du jour se présente avec trois quarts d'heure de retard. Le président n'est pas content. Magnin avait été recevoir ses amis pour une manifestation dont nous parlerons plus loin.

Les débats avancent calmement par l'interrogatoire de derniers témoins à décharge ou de moralité. Magnin en profite pour se perfectionner dans l'art oratoire et sortir du sujet.

Le curé de Lully fait un éloge du prévenu. A cette occasion, Magnin revient sur la disparition de pièces égarées, prétend-il, par la Cour pénale fédérale lors du procès des grévistes du lait.

L'inculpé traite ensuite le président de menteur ! Le procureur général bondit. Il menace Magnin d'incarcération immédiate. Les esprits se calment ensuite quelque peu. Magnin annonce alors qu'il porte plainte pour faux témoignages contre un membre de la police fédérale.

Cette fois, c'en est trop. Après une nouvelle suspension d'audience, le tribunal se range à l'avis du ministère public : Magnin sera soumis à une expertise psychiatrique qui sera faite par un professeur de Genève. Magnin sera interné préventivement pendant la durée de l'expertise.

L'intéressé ne bronche pas. Dans la salle le rideau tombe brusquement sur le premier et peut-être dernier acte de cette ébouriffante comédie.

### Une manifestation à Nyon

A l'annonce qu'une manifestation aurait lieu mardi à midi en l'honneur du prévenu, tout Nyon s'était massé dans la rue. En effet, venus par cars de différentes régions de Vaud, de Neuchâtel, de Fribourg et du Valais, un millier de ses amis politiques, parmi lesquels quelques femmes, ont formé une assemblée de protestation, puis ont défilé en ville.

Le cortège était entraîné par deux fanfares, des drapeaux suisses et cantonaux, un drapeau noir à tête de mort. Des slogans ponctuèrent le cortège. Un service d'ordre était sur place. Toutefois, il n'eut pas à intervenir.

Les participants se rendirent sur la place du Château où ils eurent l'occasion de faire une ovation au chef qui avait bien voulu les reconforter de sa présence. B. V.

### La révision de l'article 55 de la Constitution fédérale sur la liberté de la presse

#### Les propositions de la commission du National

BERNE, 15. — Réunie sous la présidence de M. Rohr, et en présence de M. Feldmann, conseiller fédéral, du professeur Beck et de M. Lüthi, procureur général de la Confédération, la commission du Conseil national a séjourné une seconde fois pour examiner le projet de révision de l'article 55 de la Constitution fédérale sur la liberté de la presse, eu égard à une requête du groupe de la presse parlementaire. Les propositions de la commission ont des lors la teneur suivante :

1. La liberté de la presse est garantie.
2. Elle comprend la libre expression d'opinions et la libre diffusion d'informations et de produits de la presse d'imprimerie.
3. Les dispositions et mesures sur l'abus de la liberté de la presse doivent tenir compte de la mission qui incombe à la presse dans un Etat démocratique. Les dispositions sur l'abus de la liberté de la presse ne peuvent être édictées que par des lois ou arrêtés pour lesquels la votation populaire est prescrite ou peut être demandée. Les mesures administratives dirigées contre l'abus de la liberté de la presse peuvent être déférées au juge par ceux auxquelles elles s'appliquent.
4. Toute censure est interdite.
5. Les cantons peuvent édicter des dispositions sur la presse, à la condition qu'elles ne soient pas contraires à la Constitution fédérale.

### La télévision pour bientôt ?

C'est demain jeudi que se réunit la commission genevoise de télévision. Pour qu'il soit possible d'attendre chez nous, et plus particulièrement en Suisse romande, du développement de la T.V., il ne faut pas de doute que l'importance de cette réunion ne passera pas inaperçue. Et vous serez d'autant mieux à même de vous y intéresser, en lisant dans « Curieux » de cette semaine la grande enquête que le premier hebdomadaire romand consacre au problème de la future télévision suisse. Vous aurez de même sous les yeux un texte hautement documenté qui s'attache à marquer tout ce qui a été fait chez nous et tout ce qu'il faudra faire encore pour arriver à ce que cette nouvelle application de la science moderne sorte enfin du domaine expérimental.

# DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Après la requête tunisienne à l'O.N.U.

## Inquiétude à Paris sur l'attitude de Tunis

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Une phase nouvelle des rapports franco-tunisins vient de s'ouvrir à la suite du recours à l'O.N.U., déposé voici 48 heures, par les ministres du gouvernement beylical. L'affaire est suivie avec attention et diligence par le ministère des Affaires étrangères dont on sait déjà qu'il a déclaré « irrecevable » la plainte déposée par Salah Ben Youssef, ministre de la Justice, et Mohammed Badra, ministre des Affaires sociales de la Régence, comme contraire aux accords contractuels liant la France à la Tunisie.

L'incident est cependant considéré comme extrêmement sérieux et l'on ne peut se défendre d'y voir une sorte de réplique à l'opération ouvertement antifrancophone exécutée au début de la réunion des Nations Unies par les nationalistes marocains quand l'Egypte, porte-parole de la Ligue arabe, tenta, sans résultat d'ailleurs, de mettre en cause la légalité du protectorat français sur l'empire chérifien.

La Tunisie n'étant pas membre de l'O.N.U., la question qui se pose est de savoir si un Etat musulman lui servira d'interprète, pour ne pas dire d'avocat dans la requête que son gouvernement a adressée au Conseil de sécurité.

Le Pakistan acceptera-t-il cette tâche délicate ? C'est possible, mais nullement certain et nul n'est encore en mesure de préjuger sous quelle forme juridique la procédure de recours pourra ou sera engagée.

Quoi qu'il en soit, le raidissement du gouvernement beylical comporte en soi une indication politique à retenir, celle qu'il existe désormais entre Tunis et Rabat non seulement

une communauté de vues en ce qui concerne les droits de ces pays à l'indépendance, mais, chose plus préoccupante encore communauté de vues relativement au moyen de coordonner les revendications contre la France en qualité de nation protectrice.

Il est encore trop tôt pour préjuger de l'issue de la demande des ministres tunisins. On notera seulement qu'elle survient au lendemain de l'échec des conversations diplomatiques qui se sont déroulées en décembre dernier à Paris et à Tunis, quand M. de Hautecloque, nouveau résident général, s'en vint saluer le bey, celui-ci, dans sa réponse, souligna ironiquement qu'il avait affaire au cinquième représentant du gouvernement de la République. L'allusion était claire. Il voulait dire : Mais quelle est donc cette politique qui change constamment de direction et d'hommes ?

Voilà un sérieux sujet de réflexion pour le prochain gouvernement français.

M.-G. G.

### Le résident général de Tunisie reçu en audience par le bey

PARIS, 15 (A.F.P.). — Un communiqué du ministère des Affaires étrangères annonce que M. de Hautecloque, résident général de France en Tunisie, a été reçu sur sa demande, mardi matin, en audience par le bey.

Le communiqué précise que le résident général a attiré l'attention du souverain sur les conséquences qu'il convenait de tirer de la requête adressée par son premier ministre au secrétaire des Nations Unies, requête dont il a souligné le caractère illégal et contraire au traité de 1881.

## Dernier hommage de Paris au général de Lattre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

### Les Chambres confèrent au général de Lattre la dignité de maréchal

PARIS, 15 (A.F.P.). — Le projet de loi conférant la dignité de maréchal de France au général de Lattre de Tassigny, a été voté par assis et levés, à l'Assemblée nationale.

Le groupe communiste s'est abstenu. Tous les autres députés se sont prononcés affirmativement.

Le Conseil de la République a adopté sans débat ce projet de loi. Là également, les communistes se sont abstenus.

### M. Herriot évoque la grande figure du chef disparu

PARIS, 15 (A.F.P.). — C'est dans un silence recueilli et devant les députés debout à leurs bancs, que M. Edouard Herriot, président de l'Assemblée nationale, présentant les projets déposés par le gouvernement qui confèrent le maréchalat au général de Lattre de Tassigny et ouvrent des crédits pour ses obsèques nationales, a évoqué la grande figure du chef disparu.

« L'histoire seule, avec le recul du temps, saura dire en détail la gloire de ce soldat et qui se sont affirmées les plus nobles qualités de la race, a souligné le président Herriot. Nous, du fait de cette mort si cruellement brusque, nous sommes encore dans l'admiration des actes de ce chef dont les décisions se succédaient comme des coups de foudre. »

M. Herriot évoque alors l'évasion du général de Lattre de la prison de Riom, et « l'épopée », qu'ont constituées les victoires successives du général. Conquête de l'île d'Elbe, libération de la France, libération de Toulon, Marseille, Lyon, Mâcon, Dijon.

« Dans notre défilé commun, poursuit le président de l'Assemblée nationale, l'Alsace ne sera pas la moins émue. Elle aussi, il l'a délivrée. En quelques semaines, il est aux portes de l'Allemagne, il ne saurait s'y arrêter. Il franchit le Rhin, pousse son offensive jusqu'à la limite de l'Autriche, la France est sauvée et vengée. »

M. Herriot parle ensuite des derniers exploits du général de Lattre de Tassigny en Indochine, où l'appelait une nouvelle affaire de Langson : « Notre front est plus que jamais menacé déclare M. Herriot. De Lattre agit com-

me Joffre, je suis en force, j'attaque : il réussit par la vertu du moral qu'il a rendu à ses hommes. On a les troupes que l'on mérite. » Rappelant qu'en mai dernier le général perdait son fils Bernard en Indochine, et que ce deuil a abrégé sa vie, M. Herriot cite les paroles du haut commissaire « Les raisons de votre sort, au regard de la raison de mourir pour sauver ce qui donne un sens à la vie », et celles-ci : « qui sait tout souffrir peut tout oser, et il conclut : « Nous offrons au général de Lattre les honneurs dont nous pouvons disposer. L'histoire fera mieux pour lui : elle l'inscrira dans le petit nombre de ceux que notre patrie a ennoblis aux heures tragiques pour redresser son destin et la sauver. »

### Une déclaration des communistes

PARIS, 15 (A.F.P.). — Avant l'ouverture de la séance publique de l'Assemblée nationale, la commission des finances avait adopté le projet de loi ouvrant des crédits pour les funérailles de Tassigny.

Au cours de cette réunion, M. Georges Gosnat avait lu une déclaration dans laquelle le groupe communiste après avoir rendu hommage au « général de la résistance française » indiquait que les députés communistes ne pouvaient s'associer au projet de gouvernement conférant la dignité de maréchal au général de Lattre de Tassigny et aux manifestations prévues à l'occasion de ses obsèques.

« Nous saluons dans la mémoire du général de Lattre le chef militaire qui, contrairement au général de Gaulle, fut le partisan de l'intégration des forces françaises de l'intérieur dans l'armée française pour lui donner, selon sa propre définition à l'époque, un contenu national et populaire. Nous nous inclinons devant le commandant de la première armée française qui a pourchassé les hitlériens jusqu'en Allemagne », lit-on dans cette déclaration, qui ajoute : « Ayant rendu cet hommage à la mémoire du général de Lattre, nous déclarons ne pas pouvoir nous associer à des manifestations qui ne revêtent plus le caractère d'un hommage à un grand chef militaire français, mais sont une tentative de glorification de la guerre au Viet-Nam que nous n'approuvons pas parce qu'elle est contraire aux véritables intérêts de la France. »

## Une vie faite de dévouement à sa patrie

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En septembre 1943, le général, suspendu à une corde comme un héros de drame romantique s'évade de sa cellule de la prison de Riom. Aidé par sa femme et son fils Bernard, âgé de 14 ans, et avec la complicité d'un gendarme, il a pu scier la grille d'une fenêtre.

La corde et la lime lui ont été envoyées dans un bouquet. Pendant qu'il s'acharnait sur les barreaux, quelqu'un, près de lui, étouffait le bruit en faisant la vaisselle dans une cuvette d'émail. Déguisé en chemineau, nanti d'une fausse barbe, l'évadé tient quelque temps le maquis, puis réussit à s'en voler pour Londres, où il se met aux ordres de de Gaulle.

Le 8 mai 1945, on retrouve de Lattre à Berlin, où il signe, au nom de la France, la capitulation de l'Allemagne. Un grand banquet célèbre l'événement ; le maréchal Joukov y porte un toast aux armées alliées ; il oublie d'y citer l'armée française. Furieux, de Lattre se lève ; « Je ne boirai pas, dit-il, aussi

longtemps qu'on ne rendra pas justice à ma patrie ! » Et Joukov porte un toast spécial à la France.

Cet homme, qui fut à la fois très discuté et très admiré, laisse derrière lui les traces d'une activité et d'une énergie toujours tendues vers le bien de la patrie. Et l'on peut dire qu'il a justifié les trois mots qu'il avait fait peindre sur la carlingue de son avion de commandement : « Ne pas subir ». Une fière devise, une fière vie.



## M. van Houtte a constitué le nouveau cabinet belge

Il n'y a que deux changements dans l'équipe ministérielle

BRUXELLES, 15 (Reuter). — Le premier ministre désigné, M. Jean van Houtte, a constitué le nouveau gouvernement belge.

En voici la composition : Premier ministre : M. Jean van Houtte. Affaires étrangères : M. Paul van Zeeland.

Communications : M. P.-W. Segers. Commerce extérieur : M. Joseph Meurice.

Intérieur : M. Ludovic Moyersoen. Justice : M. Joseph Pholien.

Instruction publique : M. Pierre Harmel.

Finances : M. Albert-Edouard Janssen. Affaires économiques : M. Jean Duvieusart.

Reconstruction : M. Albert Coppé. Travail et prévoyance sociale : M. Gérard van den Daele.

Travaux publics : M. Oscar Behogne. Agriculture : M. Charles Heger.

Santé publique : M. Alfred de Teye. Défense nationale : colonel Eugène de Greef.

### Les modifications sont minimes par rapport au précédent cabinet

BRUXELLES, 15 (A.F.P.). — Le gouvernement van Houtte, social-chrétien homogène, comporte le même nombre de ministres que le gouvernement Pholien. Seuls deux ministres de l'ancienne équipe ont disparu : les ministres de l'intérieur et de la reconstruction, pour faire place à deux personnalités nouvelles, MM. Duvieusart et Janssen.

M. van Houtte a souligné que cette permanence de l'équipe Pholien, avec quelques modifications dans les attributions de chacun au sein du gouvernement, exprime bien l'esprit dans lequel le nouveau premier ministre a composé son ministère.

« Ce n'est pas une rupture, a répété M. van Houtte, c'est la continuation de l'œuvre accomplie précédemment, avec un renforcement du côté économique, financier et social. » Et il a fait l'éloge de la compétence de MM. Janssen et Duvieusart, les deux éléments de renfort.

« Bien entendu, nous resterons dans la même ligne en politique extérieure », a dit M. van Houtte aux journalistes, et lui demanda s'il fallait attacher cette signification au maintien de M. van Zeeland aux affaires étrangères.

### La carrière du nouveau premier ministre

BRUXELLES, 15. — Le nouveau premier ministre belge, M. van Houtte, est âgé de 45 ans. Natif de Gand, il a été professeur aux Universités de Liège et de Gand. Il est sénateur depuis juillet 1949. Il détenait le portefeuille des finances dans le cabinet Pholien constitué en août 1950, au lendemain de la crise royale, et qui a donné sa démission il y a quelques jours. M. Jean van Houtte, qui appartient au parti social-chrétien, est nouveau venu dans la politique.

## Les deux fonctionnaires anglais Mac Lean et Burgess seraient emprisonnés à Moscou

BERLIN, 14 (A.P.). — Un diplomate récemment rentré de Moscou a déclaré que MM. Donald Mac Lean et Guy Burgess, les deux fonctionnaires du Foreign Office disparus l'an dernier, se trouvent dans une prison soviétique.

D'après ce diplomate, pratiquement tout le monde, dans les milieux diplomatiques de Moscou, sait que Mac Lean et Burgess, sont à la prison de Lublyanka, réservée aux détenus de marque. Ils auraient été incarcérés pendant des mois à Prague, puis transférés en U.R.S.S. à la fin de l'automne ou au début de l'hiver. Ils auraient occupé longtemps la même cellule, mais, ces dernières semaines, on les aurait séparés et placés dans des cellules isolées.

## Plus d'aide militaire des Etats-Unis à l'Iran

NEW-YORK, 15 (Reuter). — Selon des informations de presse, provenant de Washington, les Etats-Unis ont cessé de fournir une aide militaire à l'Iran, étant donné que le gouvernement de M. Mossadegh n'a pas signé l'accord de sécurité mutuelle.

M. Henderson, ambassadeur des Etats-Unis en Iran, a pris contact avec les autorités de Téhéran. Il est possible que les livraisons américaines soient reprises plus tard.

## EN FRANCE, la commission politique de l'O.N.U. a poursuivi hier le débat général sur la question du désarmement.

EN ANGLETERRE, les ministres des finances du Commonwealth se sont réunis hier à Londres, en séance secrète, en vue d'étudier les moyens susceptibles de renforcer la livre.

Le ministre de l'Intérieur a annoncé mardi soir que la forme de l'industrie britannique serait notablement modifiée par les mesures que le gouvernement va prendre dans le secteur économique.

AU CANADA, M. Churchill a prononcé hier à Ottawa un discours dans lequel il a dit notamment que « le pacte de l'Atlantique est la plus sûre garantie contre une guerre et l'assurance de la victoire si nos espoirs devaient être déçus. Le « premier » britannique a quitté hier soir Ottawa pour Washington où il doit prononcer un discours au Congrès.

## CARNET DU JOUR

Théâtre : 20 h. 30. Bobosse. Cinéma : Rex : 15 h. Le grand cirque. Studio : 15 h. et 20 h. 30. Demain, il sera trop tard.

A. B. C. : 20 h. 30. La brigade sauvage. Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Les caux troubles. Palace : 15 h. La femme sans loi. 20 h. 30. La noce des quat'jeudis.

## Communiqués

**Récital Marie Panthès**  
Ce qui est avant tout remarquable chez la pianiste Marie Panthès, c'est l'équilibre entre une nature extrêmement passionnée et les exigences les plus sévères du style. Son expérience et sa faculté de renouvellement sont sublimés aujourd'hui par une autorité souveraine qui ennoblit tout ce qu'elle touche.

Son récital du jeudi 17 janvier à la Salle des conférences est placé sous un angle original, en ce sens qu'en deuxième partie du programme, Marie Panthès donnera à choisir au public entre deux suites d'œuvres de Chopin. Quant à la première partie, elle comporte du Bach et du Liszt.

## AVIS TARDIFS

**SALONS DU LYCEUM**  
Faubourg de l'Hôpital 29  
Ce soir, à 20 h. 15  
Conférence avec projections  
Le caractère de l'enfant à travers ses dessins  
par M. le Dr A. Bouvet, médecin à Annecy  
Mouvement Pestalozzi et Groupe Connaitre.

**Café du Théâtre**  
Vu le grand succès obtenu par  
**The Basketeers**

Nous prolongeons cette attraction exceptionnelle aujourd'hui et demain en soirée

**Etude Gaston Clottu**  
SAINT-BLAISE

fermée le 16 janvier pour cause de deuil

LA VIE NATIONALE

1951, année record pour l'horlogerie  
Les exportations ont dépassé le milliard

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Pour la première fois dans notre histoire économique, la statistique commerciale nous apprend que la valeur des exportations d'un seul produit a dépassé le milliard. En effet, en 1951, la Suisse a livré à l'étranger pour un milliard et dix millions de francs de montres. Cela représente environ le 22 pour cent de la somme totale des exportations. L'horlogerie occupe ainsi la première place parmi les industries d'exportation, suivie par l'industrie des machines et des métaux, avec une valeur de 700 à 800 millions. Viennent ensuite les produits chimiques et pharmaceutiques, puis les textiles. Quant à l'agriculture, ses exportations font à peu près le 4,5 pour cent de l'ensemble.

Pour les montres, les Etats-Unis restent nos principaux clients puisqu'ils absorbent un peu plus du tiers des livraisons. Notons toutefois que les exportations d'horlogerie vers les pays du bloc sterling ont considérablement augmenté en 1951. Elles se sont élevées à 160 millions de francs contre 65 millions l'année précédente. Rien que vers les Strains-Settlements, ou établissements britanniques de Malaisie, on a exporté pour 45 millions de montres, contre 5 millions en 1950.

Il s'agit donc bien d'une année record dont les résultats dépassent de beaucoup ceux de 1947 — 768 millions de francs — que l'on considérait déjà comme extraordinaires. Il ne sera certes pas facile à l'horlogerie de se maintenir à ce niveau et cela d'autant moins que certaines exportations ont été forcées en prévision d'une augmentation des tarifs douaniers, aux Etats-Unis en particulier. Mais même si les années prochaines apportaient certaines corrections aux chiffres de 1951, l'horlogerie ne resterait pas moins d'une importance capitale pour notre balance commerciale.

G. P.

Une auto se jette contre un camion à Vevey

Trois morts, un blessé

VEVEY, 15. — Un terrible accident s'est produit dans la nuit de lundi à mardi, à Roseville, à l'entrée ouest de Vevey. Fatigué, le chauffeur d'un camion avait arrêté son véhicule à droite de la route, mais avait omis de laisser les feux de position.

Une jeep station-vagon, conduite par M. Ferdinand Borloz, garagiste à Sépey, et dans laquelle avaient pris place trois personnes, MM. Jean Moillen, né en 1903, André Moillen, son cousin, et Jean Ansermoz, tous domiciliés aux Diablerets, arriva derrière le camion, venant de Lausanne, et ayant dû baisser ses grands phares pour un croisement, n'aperçut que trop tard le cinq tonnes arrêté. Malgré son suprême effort du conducteur pour éviter la collision en se tirant sur la gauche et en freinant, ce fut la catastrophe précédée d'un choc d'une extrême violence. Tiré de son sommeil par le choc, le chauffeur porta secours aux blessés et éteignit le commencement d'incendie qui se déclarait dans la jeep. Deux des occupants ont été tués sur le coup; le troisième est décédé à l'arrivée à l'hôpital. Quant au chauffeur de l'auto, il est grièvement blessé.

Le chauffeur du camion a été arrêté pour les besoins de l'enquête.

L'épuration continue dans le Parti du travail

Le comité central du Parti suisse du travail a siégé les 12 et 13 janvier, à Zurich.

Après avoir décidé de convoquer un congrès suisse pour Pentecôte à Genève, le comité central a exclu le docteur François Jaggi, médecin bien connu, et ami de Léon Nicole, pour « activité fractionnelle hostile au parti ».

D'autre part, la section de Lausanne a exclu M. Philippe Rochat, parce qu'il se refusait à couper les ponts avec M. Buzoz.

L'on en arrive à se demander jusqu'à quand M. Léon Nicole pourra résister aux attaques du groupe Vincent. A moins de désavouer successivement tous ses amis et accepter toutes les directives des adversaires qu'il trouve dans son propre parti, on peut penser qu'il finira par être aussi condamné pour « activité fractionnelle hostile au parti ».

Déception de l'Union suisse des arts et métiers après les élections au Conseil fédéral

BERNE, 15. — Réuni sous la présidence de M. U. Meyer-Boller, le comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers (U.S.A.M.) a procédé à un large échange de vues sur la récente élection au Conseil fédéral. Il exprime sa profonde déception que partis bourgeois, après avoir profité de ses déclarations de bienveillance à l'artisanat et au commerce privé avant les élections au Conseil national, ne se soient plus souciés des arts et métiers dans cette affaire. Aussi a-t-il décidé d'engager prochainement des pourparlers avec ces partis, tant sur le plan fédéral que sur le plan cantonal.

En matière de compensation du salaire ou du gain perdu par suite de service militaire, le comité recommande une solution faisant abstraction de cotisations, conformément à la proposition de la commission d'experts et à la motion Gysler.

En ce qui concerne l'affectation de la réserve technique de 40 millions de francs de l'A.V.S., le comité tient à rappeler les diverses et pressantes demandes des arts et métiers, comme la suppression de l'obligation de verser des cotisations après 65 ans et la réduction des primes des travailleurs indépendants, demandes qui devraient être prises en considération avant toute augmentation des rentes A.V.S.

Rédacteur responsable: R. Braichet  
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

**Décisions du Conseil d'Etat**  
La chancellerie d'Etat nous communique :  
Dans sa séance du 15 janvier 1952, le Conseil d'Etat a nommé :  
M. Auguste Renaud, à Cortaillod, aux fonctions d'inspecteur du bétail du cercle de Cortaillod, en remplacement de M. Adolphe Renaud fils, décédé.  
M. Jean-Pierre Juvet, employé communal à Cortaillod, aux fonctions d'inspecteur-suppléant du bétail du cercle de Cortaillod, en remplacement de M. Auguste Renaud père, nommé inspecteur.

LA VILLE  
AU JOUR LE JOUR

**La fidèle messagère**  
Une aimable abonnée de Cressier nous signale que la « Feuille d'avis de Neuchâtel » qui, dit-elle, est pour elle la fidèle messagère et amie des bons et des mauvais jours, franchit depuis 77 ans le seuil de sa demeurée. Depuis cette époque, ajoute-t-elle, où la « Feuille » était probablement moins matinale qu'à présent, elle n'a cessé d'être accueillie par la pression de main amicale du hurloir de la porte. Cette dernière, que Philippe Suchard, l'un des propriétaires de la maison, avait fait faire, porte le millésime de 1843. Et notre lectrice d'ajouter que la « Feuille d'avis de Neuchâtel » y fut peut-être déjà déposée à l'époque.

Puisse notre journal continuer pendant longtemps encore à donner satisfaction à notre fidèle abonnée. C'est le vœu que nous formons.

NEMO.

**Au Théâtre**  
« Bobosse »  
d'André Roussin  
Le premier acte de « Bobosse » laisse perplexe. C'est drôle évidemment, mais enfin, pour parler familièrement « ça ne casse rien ». Dans le théâtre français, et chez M. André Roussin en particulier, on rencontre, en quantité commerciale, des situations semblables avec les mêmes ficelles, et même plus ténues, les mêmes mots d'esprit, encore plus cocasses, la même facilité encore plus aimable. Mais au second acte, voici que l'intérêt s'éveille. Il y a décidément quelque chose dans cette pièce. Et M. Roussin n'est plus seulement un amateur. Il tient une idée. Et, comme il sait, avec une rare adresse, un indéfinissable sens du comique, une remarquable aptitude à créer sans cesse de l'imprévu poétique d'une manière charmante, soutenir, développer, amplifier, parer, orner et ne démasque pas ses idées, cela finit par donner quelque chose de très bien, digne d'un succès parisien de la meilleure veine.

Donc, en ce second acte, nous retrouvons les personnages du premier. Mais alors qu'ils étaient sur la scène, les voici en quelque sorte à la ville. Dans un décor à peu près identique et puisqu'aussi bien l'acteur principal de « Bobosse » joue le rôle d'un acteur de profession ! Vous ne me suivez pas ? C'est que nous nageons en plein « pirandellisme ». Mais là où Pirandello avait imaginé des personnages en quête d'auteur, M. Roussin a plutôt inventé des personnages en quête d'eux-mêmes. C'est encore plus subtil ! Autrement dit, Tony-Bobosse souffre du même mal quand il est au théâtre ou quand il est chez lui : pour ne rien vous cacher, il est cocu. On a plutôt le droit d'être, car il finit par apprendre au grand soulagement de lui-même — et des spectateurs — qu'il n'est pas et qu'on l'a simplement mis à l'épreuve. Ça, c'est peut-être du théâtre encore davantage que de la vie !

Grâce à l'auteur sans doute, mais grâce surtout à M. François Périer, nous avons en fin de compte passé une excellente soirée. Ce grand acteur sait à merveille animer les tréteaux, modifier son jeu, passer du comique au sévère sans jamais nous laisser ; la scène du rêve qu'il a joué à lui seul devant une Cour d'assises imaginée, n'est pas, en puissance, enlevée. M. Jean Hebey dans le rôle d'Edgar-Léon lui donnait la réplique, fort bien ma foi ! Côté actrices, Mme Marie Daems (Régine-Simone) est fort subtile, Mlle Michèle Gérard une excellente goulotte et les pantalonnades d'Anne-Marie sont choses étonnantes ! Toute la distribution, au demeurant, était très satisfaisante.

R. BR.

**Un anniversaire**

Il y avait hier vingt-cinq ans que le Rotary-Club était fondé dans notre ville. Au déjeuner habituel, le Dr Armand Nicali, dans une charmante causerie, retraça les commencements du club dont la devise en ce quart de siècle est restée « servir ». Des dix-huit fondateurs, huit sont toujours membres.

**Nos hôtes**

Un éminent chirurgien grec, le Dr Monthopoulos, de Salonique, au cours d'un séjour d'études qu'il fait en Suisse, était hier l'hôte de Neuchâtel. Il a eu l'occasion de visiter l'hôpital des Cadolles sous la direction des docteurs Pettavel et Crossetti et d'assister à une opération. Par ailleurs, il a pris contact avec le président de la ville, M. Paul Rognon.

**SERRIÈRES**

**Remplacement de pilotes au débarcadère**

(c) La Compagnie de navigation a fait procéder dans le courant de la semaine passée au remplacement des grands pilotes du débarcadère.

**Naissances**

Monsieur et Madame Hervé CARCANI-MATTHEY ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

**Danièle**  
15 janvier 1952  
Clinique des Vermoindins Boudry

Monsieur et Madame Gilbert CHATTON-PROGIN ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite

**Danièle - Josiane**  
15 janvier 1952  
Maternité Neuchâtel Rue Numa-Droz 4 Les Chaux-de-Fonds

**Au tribunal de police**

Le tribunal de police a siégé hier matin, sous la présidence de M. R. Jean-prêtre, assisté de M. Cameron, commissaire-greffier.  
W. B., qui, en état d'ivresse, a causé du scandale dans un café de la ville, alors qu'il est sous le coup d'une peine d'interdiction d'auberges, et s'est livré à la mendicité — ce dont il déclare ne plus se souvenir — à l'avenue de la Gare, est condamné à dix jours d'emprisonnement, moins huit jours de prison préventive.

P. S., qui ne donne pas satisfaction aux réquisitions de l'Office des poursuites, et qui fait preuve de mauvaise volonté, se voit infliger une peine de cinq jours d'emprisonnement, plus le paiement de frais.

Mme D. est ensuite condamnée, par défaut, à cinq jours d'emprisonnement pour filouterie d'auberges, cependant que Mme G., qui a porté la main sur un homme bien plus âgé qu'elle, est punie pour voies de fait de 10 fr. d'amende, 10 fr. de frais et 20 fr. de dépens.

B. K., a commis un vol, ce qui lui vaut la peine de huit jours d'arrêts et 50 fr. d'amende.  
Une affaire de violation d'obligation d'entretien et de filouterie d'auberges concernant A. A. occupe ensuite le tribunal qui inflige au prévenu quarante-cinq jours d'emprisonnement réputés subis par la prison préventive.

**Faible tremblement de terre**

Le sismographe de l'Observatoire de Neuchâtel a enregistré hier matin, à 3 h. 22 min. 54 sec. un très faible tremblement de terre dont le foyer se trouve à une distance de 80 km. dans la direction sud-est, c'est-à-dire dans l'Oberland bernois, entre Frutigen et Kandersteg.

**Trolleybus contre auto**

Hier, peu avant 16 heures, le trolleybus du Val-de-Ruz qui arrivait en ville est entré en collision, au carrefour du Vausseyon, avec une auto vaudoise. Les dégâts matériels sont importants, mais on ne signale pas de blessés.

VAL-DE-RUZ

**BOUDEVILLIERS**

**Soirée de contemporains**

(sp) Les « O4 » du Val-de-Ruz, accompagnés de leurs femmes, ont fraternellement dîné au tour d'un bon souper servi chez l'un des leurs, Ch. Béguin, ténancier de l'hôtel du Point du Jour.

Les dynamiques « comitards » Savary et Dagla surent vite créer l'ambiance et avaient engagé pour les divertissements les fameux accordéoniste-fantaisiste Gaston Blanchard ainsi que le roi de la magie, le célèbre Najaros, de Neuchâtel, qui, non seulement illusionniste et vit noir rouge ce qui était vert, mais encore réussit d'étonnantes expériences d'hypnotisme et de transmission de pensée.

Avec la danse et les jeux de société, se termina galement cette agréable soirée.

COFFRANE

**Etat civil**

(c) Au cours de l'année 1951, l'état civil de notre arrondissement a enregistré 2 naissances, 8 décès et 17 mariages.

Au 31 décembre, il y avait 1439 feuillets ouverts dans les registres des familles, soit 619 pour Coffrane, 401 pour les Geneveys-sur-Coffrane et 419 pour Montmolin.

COFFRANE

**Etat civil**

(c) Au cours de l'année 1951, l'état civil de notre arrondissement a enregistré 2 naissances, 8 décès et 17 mariages.

Au 31 décembre, il y avait 1439 feuillets ouverts dans les registres des familles, soit 619 pour Coffrane, 401 pour les Geneveys-sur-Coffrane et 419 pour Montmolin.

COFFRANE

**Etat civil**

(c) Au cours de l'année 1951, l'état civil de notre arrondissement a enregistré 2 naissances, 8 décès et 17 mariages.

Au 31 décembre, il y avait 1439 feuillets ouverts dans les registres des familles, soit 619 pour Coffrane, 401 pour les Geneveys-sur-Coffrane et 419 pour Montmolin.

COFFRANE

**Etat civil**

(c) Au cours de l'année 1951, l'état civil de notre arrondissement a enregistré 2 naissances, 8 décès et 17 mariages.

Au 31 décembre, il y avait 1439 feuillets ouverts dans les registres des familles, soit 619 pour Coffrane, 401 pour les Geneveys-sur-Coffrane et 419 pour Montmolin.

COFFRANE

**Etat civil**

(c) Au cours de l'année 1951, l'état civil de notre arrondissement a enregistré 2 naissances, 8 décès et 17 mariages.

Au 31 décembre, il y avait 1439 feuillets ouverts dans les registres des familles, soit 619 pour Coffrane, 401 pour les Geneveys-sur-Coffrane et 419 pour Montmolin.

COFFRANE

**Etat civil**

(c) Au cours de l'année 1951, l'état civil de notre arrondissement a enregistré 2 naissances, 8 décès et 17 mariages.

Au 31 décembre, il y avait 1439 feuillets ouverts dans les registres des familles, soit 619 pour Coffrane, 401 pour les Geneveys-sur-Coffrane et 419 pour Montmolin.

REGIONS DES LACS

**BIENNE**

**Derniers devoirs**

(c) Hier après-midi, on a conduit au champ du repos M. Arthur Jaccard, receveur C.F.F. retraité, décédé à l'âge de 70 ans, après une longue maladie.

Durant de nombreuses années, M. Jaccard a desservi avec un bel entree le guichet des billets de notre gare aux marchandises. C'est un brave homme qui disparaît, et son souvenir restera chez tous ceux qui l'ont connu.

**ESTAVAYER-LE-LAC**

**Mort d'un instituteur**

(sp) A Font, près d'Estavayer, est décédé, à l'âge de 78 ans, M. Joseph Bracey, qui enseigna durant 22 ans à Lully, près d'Estavayer, et plusieurs années à Seiry et à Ruyres-les-Prés.

**JURA BERNOIS**

**CORGEMONT**

**Mort de froid**

Des paysans de Jeandrenin, près de Corgemont, ont découvert le cadavre de M. Rodolphe Burri, domestique de campagne. Le malheureux, alors qu'il rentrait chez son patron, a dû tomber, vendredi, et s'endormir dans la neige. Il est mort de froid.

**AUX MONTAGNES**

**LE LOCLE**

**Pour une ristourne sur Pimpot 1951**

(c) Réuni sous la présidence de M. Albert Maire, notaire, le groupe progressiste du Conseil général du Locle a décidé à l'unanimité de faire sienne la proposition faite par M. Fritz Matthey, lors de la dernière séance du Conseil général, de demander au Conseil communal d'examiner au cours de la prochaine séance un projet de ristourne de 5 % sur l'impôt de 1951.

**VAL-DE-TRAVERS**

**LA COTE-AUX-FEES**

**Alliance évangélique**

(c) Les réunions de l'Alliance évangélique qui ont eu lieu durant la semaine de prière du 7 au 12 janvier ont été suivies avec assiduité par un bon nombre de fidèles.

Elles ont été présidées tour à tour par M. Willy Barbazet, de l'Eglise libre, M. Pierre Barbier, pasteur de la paroisse, la major E. Aellig et durant trois soirs par le colonel Mosimann, tous deux de l'Armée du Salut. Elles se sont tenues dans les différents lieux de culte du village.

En des temps tels que nous les vivons, il est salutaire que l'Eglise réaffirme son unité spirituelle.

**LES BAYARDS**

**Une nomination**

M. Pierre Guye, des Bayards, jusqu'ici juriste de lre classe à l'Administration fédérale des contributions, a été promu 2me adjoint.

VIGNOBLE

**BOUDRY**

**Eugène Jeanmonod**

(c) Mardi après-midi, les Boudryens ont rendu les derniers honneurs à M. Eugène Jeanmonod, décédé brusquement dans sa soixante-sixième année.

Les pasteur Loup a rappelé l'affabilité et la courtoisie du défunt, et M. Marcel Jossy, président du Chœur d'hommes, a parlé avec émotion de leur président d'honneur qui était resté un des piliers de la société et avait encore assisté aux dernières répétitions. L'« Echo de l'Areuse » a chanté deux chants de circonstance à l'Eglise, et le « Choral des adieux » au cimetière.

M. Eugène Jeanmonod a pris une part active à la vie de notre cité. Membre des autorités communales pendant plusieurs années, du Conseil général et de la commission scolaire d'abord, du Conseil communal ensuite, il a fait également partie du Grand Conseil. Il a joué un rôle en vue dans le monde des citoyens.

Notre localité perd un homme que l'on aimait à rencontrer et qui a bien mérité de notre petite ville.

**PESEUX**

**Un appel flatteur**

(c) La Société de musique l'« Echo du Vignoble » de Pesieux a été invitée officiellement comme musique d'honneur aux festivités du centenaire de l'« Harmonie municipale » de Beaufort.

Cette importante société qui comprend avec sa clique une centaine d'exécuteurs célèbrera ses cent ans d'existence au début de juin.

Nos musiciens subirent aussi ainsi l'occasion d'assister à d'importantes manifestations, aussi est-ce à l'unanimité que les membres ont décidé de répondre par l'affirmative.

**Monsieur Fritz VEUVE**

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur affection, dans sa 76me année.

Neuchâtel, le 15 janvier 1952. (Trois-Portes 25.)

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 17 janvier, à 15 heures.

Culte au Crématoire.

Domicile mortuaire: Hôpital Pourtalès.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**Monsieur Fritz VEUVE**

leur fidèle et dévoué collaborateur durant près de 30 ans.

Il s'agit d'un chef aimé et respecté un souvenier ému et reconnaissant.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 17 janvier, à 15 heures.

Culte au Crématoire.

Domicile mortuaire: Hôpital Pourtalès.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**Monsieur Charles BORGHINI**

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, oncle, parrain et parent, enlevé subitement à leur tendre affection ce jour, à l'âge de 82 ans.

Neuchâtel, le 14 janvier 1952. (Seyon 9)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi matin, à 11 heures.

Messe de requiem à 9 heures.

R. I. P.

La famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**Signor BORGHINI Carlo**

le comitato della società Combattenti sezione di Neuchâtel, ha il triste dovere di comunicare ai suoi membri il decesso del

Signor BORGHINI Carlo

Veillez et priez. Marc 13:33.

Mon âme bénit l'Eternel et n'oublie pas un de ses bienfaits.

Ps. 103: 2.

Heureux ceux qui ont fait et souffert de justice; car ils seront rassasiés.

Matthieu 5: 6.

Le docteur et Madame Olivier Clottu et leurs enfants, Anne-Christine, Olivier, Catherine et Madeleine;

Monsieur Gaston Clottu; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Madame Olivier CLOTTU**

leur chère mère, grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et amie, enlevée subitement à leur affection le 13 janvier 1952.

Saint-Blaise, le 13 janvier 1952. (La Malgrange)

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Blaise, mercredi 16 janvier, à 14 heures.

Neuchâtel, le 14 janvier 1952.

Neuchâtel, le 14 janvier 1952.

Neuchâtel, le 14 janvier 1952.

Neuchâtel, le 14 janvier 1952.

Neuchâtel, le 14 janvier 1952.

Neuchâtel, le 14 janvier 1952.

Neuchâtel, le 14 janvier 1952.

Neuchâtel, le 14 janvier 1952.

Neuchâtel, le 14 janvier 1952.

Neuchâtel, le 14 janvier 1952.

Neuchâtel, le 14 janvier 1952.

Neuchâtel, le 14 janvier 1952.

Neuchâtel, le 14 janvier 1952.

Neuchâtel, le 14 janvier 1952.

Neuchâtel, le 14 janvier 1952.